

S.D.I.S.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 26 mars 2018

Délibération n° 2018-22

Budget Primitif 2018

Membres du CA.SDIS en exercice	:	24
Présents à la séance	:	16
Pouvoirs	:	6
Nombre de votants	:	22
Quorum	:	13
Date de la convocation	:	13 mars 2018
Affichée le	:	13 mars 2018
Procès-verbal affiché le	:	

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son Président en application de l'article L 1424-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. André ACCARY, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

M. André ACCARY, M. Jean-Claude BECOUSSE, Mme Colette BELTJENS, M. Pierre BERTHIER,
M. Frédéric CANNARD, Mme Carole CHENUET, M. Maurice COCHET, Mme Dominique LANOISELET,
M. Jean-Paul LUARD, Mme Édith PERRAUDIN, Mme Virginie PROST, M. Jacky RODOT,
M. Bertrand ROUFFIANGE, Mme Françoise VERJUX-PELLETIER, M. Jean-Yves VERNOCHET

Suppléances :

M. Jean-Claude LAGRANGE était suppléé par M. Jean-Marc HIPPOLYTE

Excusés :

Mme Catherine AMIOT, non suppléée
Mme Marie-Christine BIGNON, non suppléée
Mme Mathilde CHALUMEAU, non suppléée
M. Jean-Michel DESMARD, non suppléé
Mme Catherine FARGEOT, non suppléée
Mme Marie-Thérèse FRIZOT, non suppléée
Mme Violaine GILLET, non suppléée
M. Louis PONCET, non suppléé

Pouvoirs :

Mme Catherine AMIOT a donné pouvoir à M. André ACCARY
Mme Marie-Christine BIGNON a donné pouvoir à M. Pierre BERTHIER
Mme Mathilde CHALUMEAU a donné pouvoir à Mme Carole CHENUET
M. Jean-Michel DESMARD a donné pouvoir à Mme Dominique LANOISELET
Mme Catherine FARGEOT a donné pouvoir à M. Frédéric CANNARD
Mme Violaine GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE

Secrétaire de séance : Mme Virginie PROST

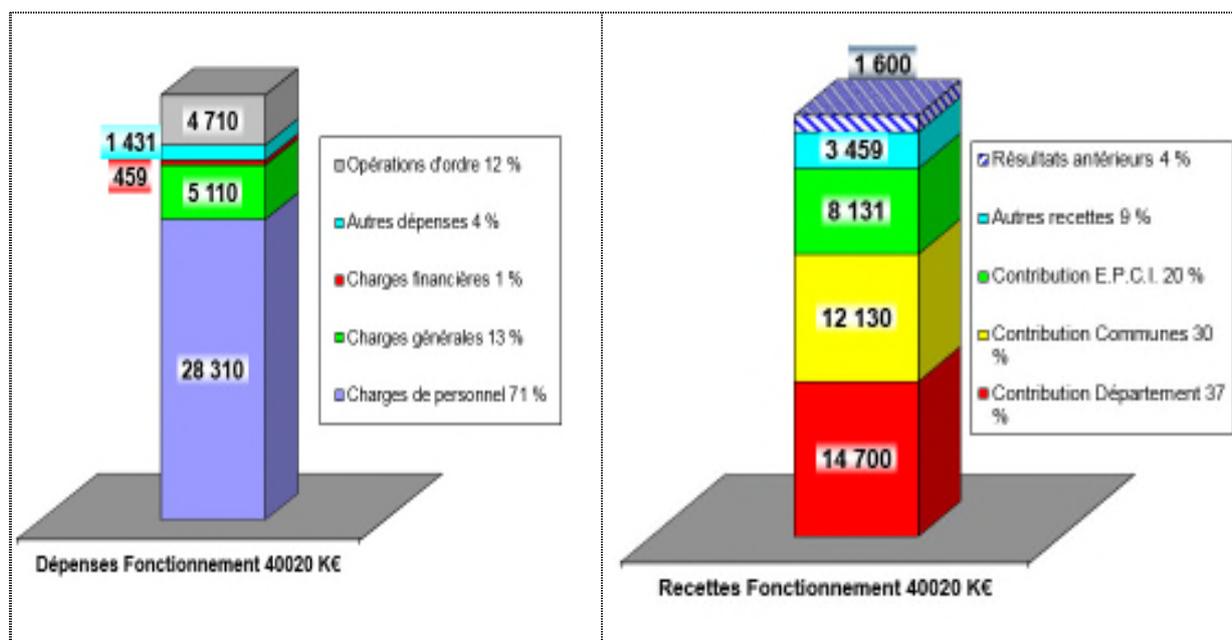
M. le Président André ACCARY, rapporteur, donne lecture des dispositions suivantes :

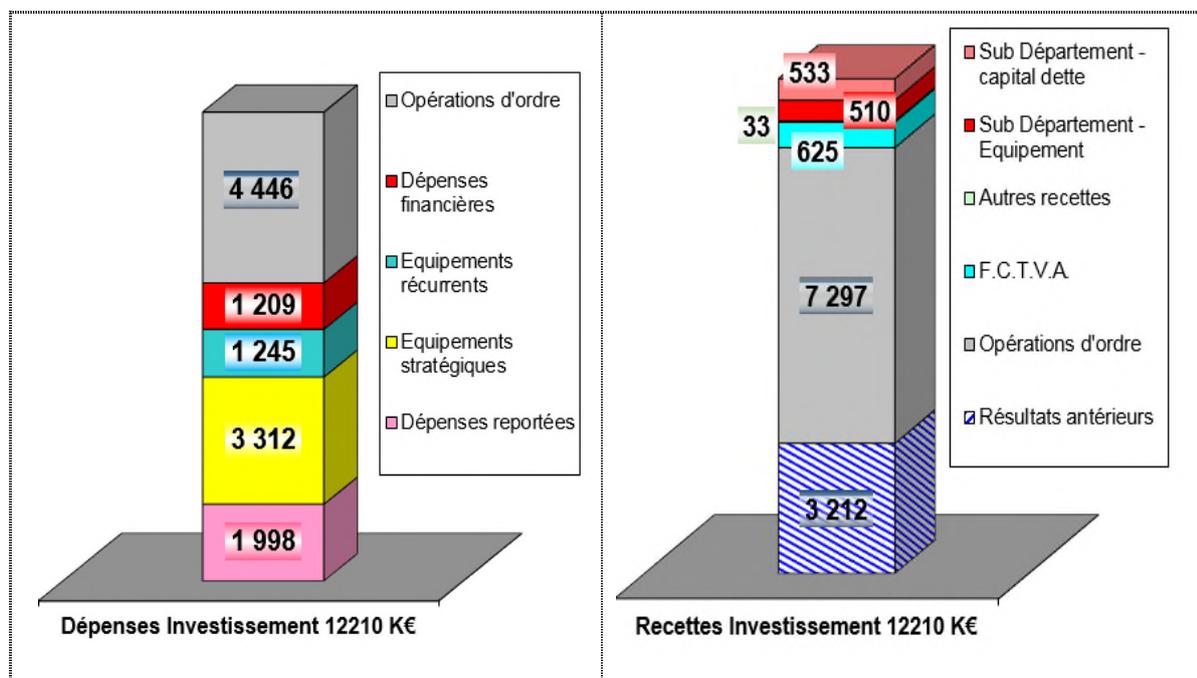
Le budget primitif est un acte politique fort. Il engage le Conseil d'Administration et, par conséquent, le Service, sur le chemin des orientations présentées au travers de la convention de partenariat n° 4 signée avec le Département (délibération n°2016-39 du 8 décembre 2016) et au travers du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 26 février 2018, dont il reprend les inscriptions budgétaires sans modification.

Le projet de budget 2018 s'articule autour de **trois axes majeurs pour l'année 2018** :

- ☞ Dans le sens de poursuivre une saine gestion des deniers publics et afin de dégager des marges de manœuvre, **poursuite de la baisse des charges à caractère général** (chapitre 011).
- ☞ Afin de faire face à l'augmentation de l'activité opérationnelle, et dans le cadre de la qualité de vie au travail des personnels, **il est souhaitable de "desserrer l'encadrement de la masse salariale" sans avoir recours aux contributeurs**. Aussi, un plan de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels pour les centres a été initié en 2017, il se poursuivra en 2018 avec des impacts, en année pleine, en 2019.
- ☞ Garantir un niveau d'investissement **raisonnable et raisonné dans le cadre d'une vision pluriannuelle, en partenariat avec le Département** :
 - ✓ Raisonnable par le juste besoin des centres et des services, grâce à la mise en place d'une part de politiques départementales et d'autre part de systèmes d'échanges des matériels et engins (il est octroyé du matériel neuf en échange de matériel usagé).
 - ✓ Raisonnable au travers d'un partenariat négocié avec le département, selon ses disponibilités financières, dans le cadre d'une vision pluriannuelle. Ce partenariat financier se traduit par des subventions d'équipement octroyées au S.D.I.S. permettant ainsi de doter les Services de moyens opérationnels et fonctionnels nécessaires à l'exercice de leurs missions, sans avoir à recourir à l'emprunt. Cette stratégie financière est développée depuis plusieurs années et est incarnée dans la convention n° 4 Conseil Départemental / S.D.I.S.

Ce projet de budget se traduit par **des grandes masses financières** qui peuvent être représentées, schématiquement, de la façon suivante :





Depuis quelques années maintenant, le compte administratif de l'année précédente et le budget primitif de l'année en cours sont présentés lors de la même séance du Conseil d'Administration du S.D.I.S. 71. Aussi, la reprise des résultats des exercices antérieurs est définitive et ne fera pas l'objet d'ajustement en cours d'exercice.

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé de l'exercice 2017 est de + 1.600 K€ et constitue une ressource pour le budget 2018. Les règles de la comptabilité publique prévoient qu'une partie de ce résultat puisse faire l'objet d'une affectation, par le Conseil d'Administration, à la section d'investissement de l'exercice suivant, pour couvrir le besoin de financement éventuellement dégagé par la section d'investissement (solde d'exécution et restes à réaliser).

La section d'investissement étant excédentaire au compte administratif de l'année 2017, et le Département abondant la section d'investissement pour assurer l'équilibre de celle-ci sans recourir à l'emprunt, l'excédent de fonctionnement est maintenu en section de fonctionnement pour financer les futurs recrutements annoncés. Ainsi, cet excédent vient créditer le chapitre 012 mais également les dépenses imprévues pour l'année 2018. Ces dernières ne s'exécutant pas, elles permettront de constituer un nouvel excédent pour l'année 2019 et ainsi de financer la masse salariale de l'année 2019, voire de l'année 2020, les recrutements constituant des dépenses qui se répercutent d'une année sur l'autre.

Cette hypothèse fera l'objet d'un projet de délibération qui sera soumis aux membres du Conseil d'Administration du S.D.I.S. 71 lors de cette séance du 26 mars 2018, après l'adoption éventuelle du compte administratif 2017.

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé de l'exercice est de + 3.212 K€.

Les reports d'investissement à prendre en compte sont 1.998 K€ en dépenses (il n'y a pas de report de recettes). Ces reports correspondent à des engagements comptables et juridiques et déboucheront donc sur des acquisitions ou des travaux :

- 223 K€ pour le plan Immo 2 ;
- 343 K€ pour le plan Véhicules 2 ;
- 807 K€ pour le plan Véhicules 3 ;
- 119 K€ pour l'adaptation des tenues d'intervention ;
- 119 K€ pour la mise en œuvre du Schéma Directeur des Services d'Information ;
- 116 K€ pour le matériel P.M.I. et E.P.I. ;
- 271 K€ pour des acquisitions de biens garantissant la continuité du Service et travaux ;

Le résultat cumulé net de la section d'investissement, après prise en compte des reports, est de + 1.213 K€.

Résultats de l'exercice	2017
Section de Fonctionnement	
Résultat comptable de l'exercice	-8 145,13
Excédent antérieur reporté (compte 002 créditeur)	1 608 192,48
Résultat cumulé de l'exercice pour la section	1 600 047,35
Section d'Investissement	
Résultat antérieur reporté (compte 001 créditeur)	5 837 563,17
solde d'exécution	-2 625 806,54
Résultat cumulé de l'exercice	3 211 756,63
Restes à réaliser en recettes	0,00
Restes à réaliser en dépenses	1 998 306,08
Résultat cumulé de l'exercice pour la section	1 213 450,55

L'excédent global net, toutes sections confondues et après prise en compte des reports, est de l'ordre de **+ 2.813 K€**, tandis que **le fonds de roulement est de 4.812 K€**.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 40.020 K€, contre 39.700 au B.P. 2017, soit une évolution de + 0,8 % ou + 320 K€.

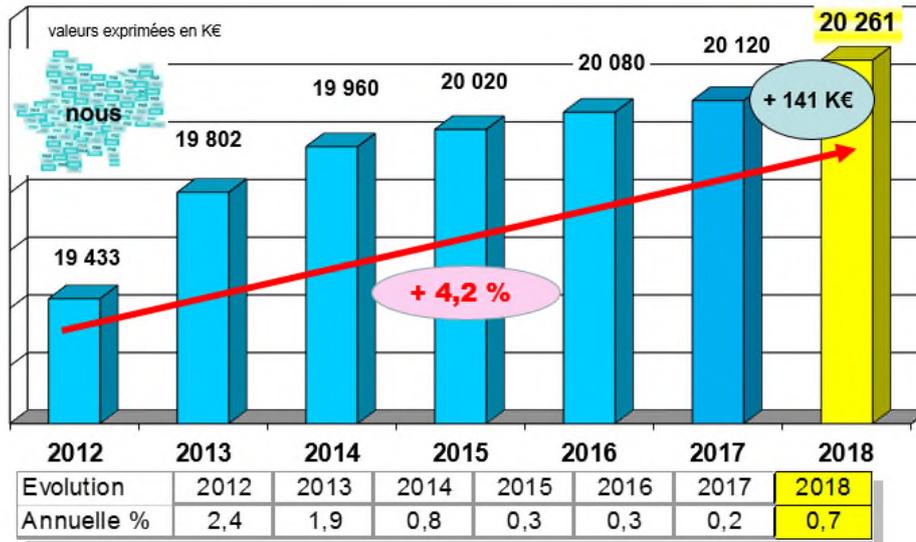
1.1. – Les ressources de fonctionnement

1.1.1.- Les contributions des Communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.)

Au vu de la délibération 2011-36 du 28 octobre 2011 (adoptée à l'unanimité et confirmant la délibération 2009-32 du 09 octobre 2009, elle-même adoptée à l'unanimité), le taux retenu comme référence applicable au produit global des contributions est celui de l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (I.P.C.) sur l'ensemble des ménages, hors tabac, à taux plein. Ce taux de référence, qui est publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E. 9812 - *nouvelle référence depuis 2017 – ancienne 9805*) est celui du mois de juin de l'année N avec ses variations sur les douze derniers mois glissants.

L'I.N.S.E.E, dans son rapport d'information n° 184 du 13 juillet 2017, a publié l'évolution de cet indice constatée en juin, soit **0,70 %** sur les douze derniers mois glissants.

Les délibérations 2017- 54 & 55, approuvées le 13 décembre 2017, fixent de manière définitive le volume des contributions des Communes et E.P.C.I., sur lequel le Président du Conseil d'Administration peut compter pour préparer le projet de budget de l'année 2018. Le produit global définitif retenu des contributions de 2018 est donc de 20.261 K€ pour les Communes et E.P.C.I., soit une évolution de 141 K€ par rapport à l'année 2017.

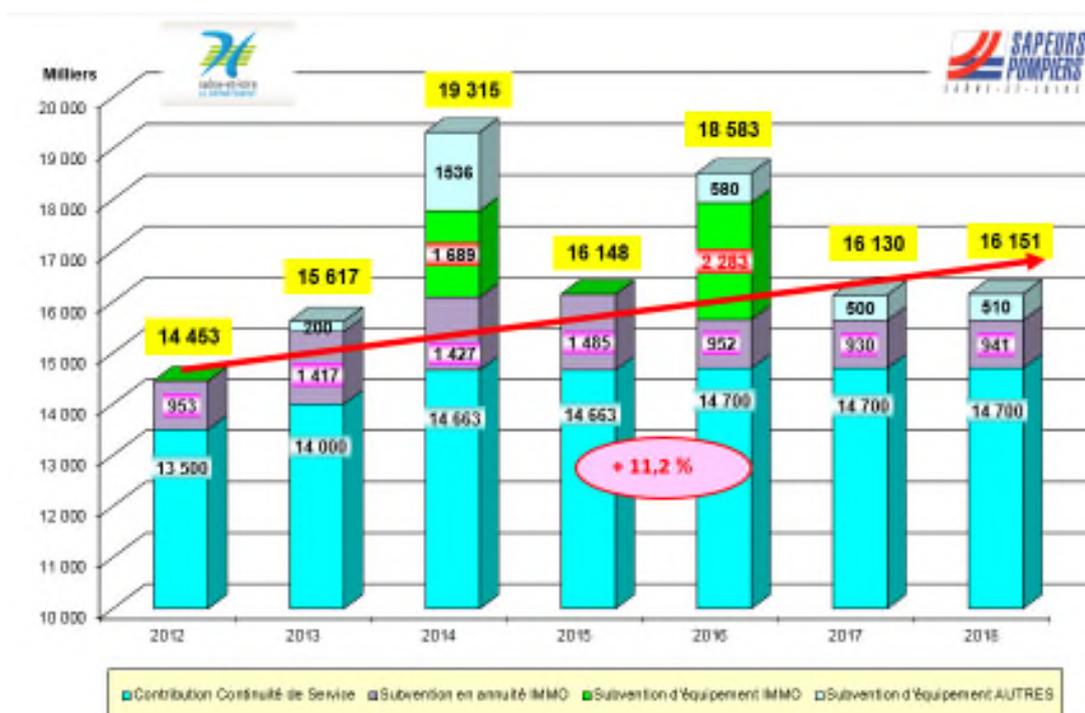


1.1.2.- La participation du Département

La délibération n° 2018-06 (R.O.B. 2018) du 26 février 2018 a modifié la participation du Département, concernant la subvention d'équipement directe versée en section d'investissement, qui était annoncée dans la convention n°4 et au R.E.R.C.P. (délibération 2017-53 du 13 décembre 2017).

La participation pour 2018 du Département au budget du S.D.I.S. est donc de 16.151 K€ répartis comme suit :

- 14.700 K€ pour la part "continuité de service" ;
- 941 K€ pour la subvention en annuité, destinée au remboursement des emprunts, dont 407 K€ correspondant à la partie des intérêts de la dette ;
- 510 K€ pour la subvention directe d'équipement soit 150 K€ de plus que prévu à la convention n° 4, afin de financer l'achat de tenues supplémentaires, le remplacement de défibrillateurs et l'achat du matériel de binômes d'attaque. Ces dépenses n'avaient pu être prévues au moment de l'élaboration de la convention n°4, mais constituent des investissements primordiaux pour assurer la sécurité des sapeurs-pompiers comme des victimes.



1.1.3.- Les autres ressources

①- Les autres produits de gestion de service (chapitres 70, 74, 75, 013)

Les autres recettes liées aux produits de gestion de services s'élèvent à 927 K€ contre 841 K€ au B.P. 2017.

- Pour l'activité opérationnelle :

Nature de la ressource	Montants estimés
Les interventions soumises à facturation	55 K€
Les carences d'ambulanciers privés	164 K€
Les interventions réalisées sur autoroutes	150 K€
Les services de sécurité	30 K€
Les interventions réalisées dans les départements limitrophes	40 K€
Conventions avec les hôpitaux et autres	153 K€

- Pour l'activité fonctionnelle :

Nature de la ressource	Montants estimés
Les participations extérieures pour les formations à l'école départementale	30 K€
Les emplois d'avenir	26 K€
La maintenance du réseau ANTARES pour S.S.U.	28 K€
Les atténuations de charges liées aux frais de personnels	205 K€
Autres produits (pénalités, assurances)	1 K€
Le F.C.T.V.A.	45 K€

②- Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Dans cette catégorie de ressources figurent une prévision budgétaire de 5 K€ pour les annulations de mandats réalisés sur les exercices antérieurs et 10 K€ pour autres régularisations.

Sont également prévus des crédits de 120 K€ en vue des potentielles indemnités des assurances. Une somme identique est prévue en dépenses pour réparer les sinistres potentiels.

Le montant total des produits exceptionnels est donc de 135 K€ contre 122 K€ au B.P. 2017.

③- La reprise sur provision (chapitre 78)

Les grandes échelles sont soumises à des visites décennales afin d'assurer, au maximum, les conditions de sécurité des sapeurs-pompiers. À ce type de visites, viennent se cumuler des visites annuelles portant sur d'autres points de contrôle. Le coût estimatif annuel de ces visites est de l'ordre de 130 K€.

Aussi, en 2013 et 2014, les membres du Conseil d'Administration du S.D.I.S. 71 avaient approuvé, par délibérations, la création d'une provision de 520 K€ afin de faire face à ce type de dépenses. Pour mémoire, une première reprise partielle a été réalisée en 2016, pour 130 K€ et une seconde du même montant en 2017. Une troisième partie sera reprise en 2018 pour l'entretien de l'échelle de MÂCON.

④ - Le résultat reporté (002)

L'excédent global de l'exercice 2017, correspondant à la différence comptable entre les recettes et les dépenses effectivement réalisées durant l'année, est de + 1.600 K€. Il est donc maintenu en section de fonctionnement pour permettre au S.D.I.S. d'absorber les futurs recrutements de 2018 et 2019 sans faire appel aux contributeurs pour ces exercices.

1.2. – Les charges de fonctionnement

1.2.1.- Les dépenses de gestion de service

① Les charges à caractère général (chapitre 011)

Cette catégorie correspond aux dépenses nécessaires pour assurer le fonctionnement quotidien et régulier du S.D.I.S. 71. Parmi celles-ci, on peut citer les dépenses de fluides (carburants, gaz, électricité, eau, assainissement), les frais de télécommunications et d'affranchissement, les frais d'entretien du patrimoine (mobiliers, matériels, bâtiments), les contrats de maintenance, l'assurance des biens, les acquisitions de petits matériels d'incendie, administratif et de fournitures diverses.

À ces dépenses régulières viennent s'ajouter des éléments conjoncturels comme la politique de rajeunissement des pneumatiques, la mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information (S.D.S.I.), les visites de sécurité des grandes échelles et la disparition des logements attribués aux sapeurs-pompiers professionnels, pour nécessité de service.

Depuis plusieurs années et grâce à une prise en compte collective de tous les acteurs du S.D.I.S. 71, une politique de maîtrise des coûts a pu être mise en place pour les charges à caractère général. Elle a permis de contenir l'évolution de ce poste malgré certaines charges rigides, des évolutions contractuelles, la prise en compte de besoins émergents ou encore l'inflation.

Pour mémoire, figuraient au budget 2017 et pour cette catégorie de dépenses 5.300 K€. Pour 2018, comme en 2017, cette masse a été décomposée en plusieurs postes afin de pouvoir comparer ce qui est comparable (dépenses structurelles) et d'identifier les dépenses conjoncturelles :

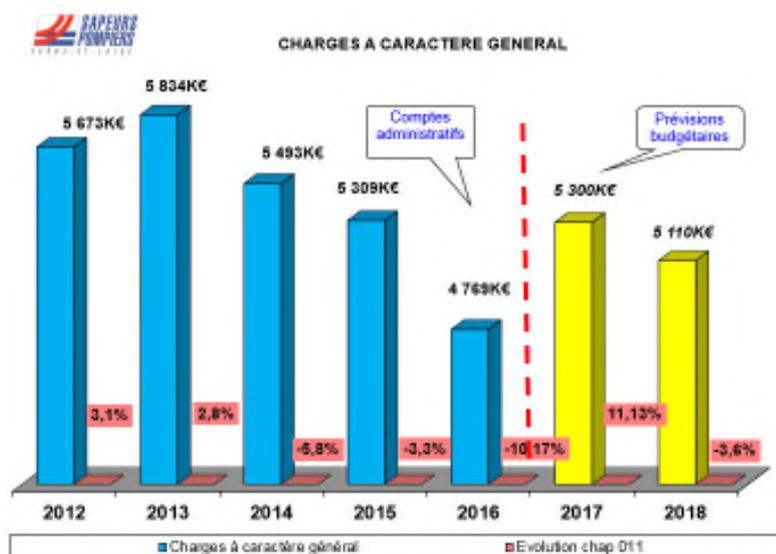
❖ Les dépenses structurelles

- ☞ Les divers postes de dépenses générales - hors fluides énergétiques et éléments conjoncturels - sont de l'ordre de 3.479 K€, soit une hausse de près de 1 %.
- ☞ Le poste des fluides énergétiques est de 1.403 K€, soit une légère baisse moyenne de moins de 1 %.
- ☞ La politique des logements par nécessité absolue de service ayant trouvé un terme au 30 juin 2016, le budget du S.D.I.S., en 2018, n'aura à prévoir que des charges résiduelles de 17 K€, contre 42 K€ au B.P. 2017.

❖ Les dépenses conjoncturelles

- ☞ La visite décennale pour la grande échelle de Mâcon, initialement estimée à 130 K€ lors de la création des provisions, sera finalement moindre en raison de la mise en concurrence fructueuse pour 98 K€.
- ☞ La politique d'acquisition et de maintenance des pneumatiques représente une charge financière de 75 K€.
- ☞ La mise en œuvre du S.D.S.I. est prévue à 38 K€, réajustés en fonction de la capacité à réaliser du service Informatique.

Globalement les prévisions budgétaires de 2018 par rapport à 2017 diminuent de 3,6 %. Elles passent de 5.300 K€ au B.P. 2017, à 5.110 K€ au B.P. 2018, soit une diminution de 190 K€.



② Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Le présent rapport découle du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté au Conseil d'Administration le 26 février 2018. Il met l'accent sur les facteurs impactant les dépenses de personnel sur l'exercice 2018.

Les dépenses liées aux ressources humaines recouvrent les frais et charges des personnels titulaires et contractuels, l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires (S.P.V.), une partie des frais de formation (indemnisation des formateurs et stagiaires), ainsi que les avantages retraite des vétérans.

L'évolution de ces dépenses résulte, d'une part des impacts directs ou indirects de décisions nationales et supranationales, et d'autre part de la politique mise en œuvre par le S.D.I.S. de Saône-et-Loire pour s'adapter à ces nouvelles contraintes et pour développer ses propres actions en matière de gestion de sa ressource humaine.

I – LES FACTEURS EXOGÈNES : les effets de la politique nationale.

Les décisions d'origines législatives et réglementaires en matière de politique salariale, s'imposent à l'ensemble des collectivités. Les contraintes qui en résultent concernent :

1) L'application de mesures nationales :

- a. Refonte filière S.P.P. 2012 : la mise en œuvre de la réforme statutaire de la filière des sapeurs-pompiers professionnels, dont le terme de la période transitoire est fixé à fin 2019, a des conséquences sur l'organisation, dans la mesure où elle porte sur les emplois opérationnels et fonctionnels et remet en cause certains taux d'encadrement.
Les impacts de cette refonte statutaire en termes d'avancements sont repris dans le Glissement-Vieillesse-Technicité (G.V.T.), se traduisant par une augmentation de la masse salariale liée aux advancements d'échelon et de grade.
- b. Accord "Parcours Professionnels-Carières-Rémunérations" (P.P.C.R.) : cet accord, élaboré entre le Gouvernement et les partenaires sociaux en 2015, a pour objectifs de rendre les carrières plus attractives, en améliorant les niveaux de rémunération à l'embauche et en fin de carrière, en résorbant les inégalités entre fonctions publiques en favorisant les mobilités.
Il prévoyait initialement une mise en œuvre progressive de 2016 à 2020 (hors statuts spéciaux). Or, un décret reporte l'application des mesures prévues en 2018 sur 2019. De fait, le terme final de cet accord est reporté à 2021 et les conséquences financières qui concernaient les trois catégories hiérarchiques en 2018 sont différées d'une année (pas d'impact financier sur 2018).
- c. Réforme de la spécialité « formation » : l'exercice des emplois de spécialité des sapeurs-pompiers donne lieu au versement de primes spécifiques ; or, la refonte des emplois concernant la spécialité "formation" va générer une nouvelle organisation de cette équipe spécialisée, ainsi qu'un surcoût en matière de régime indemnitaire, estimé à un montant de 50 K€.
- d. la hausse du point d'indice : aucune augmentation de la rémunération brute indiciaire n'est prévue pour 2018.
- e. Indemnité compensatrice de la hausse de la C.S.G. : cette indemnité à la charge de l'employeur devrait être compensée par une baisse du taux de la cotisation employeur maladie (effet neutre sur la masse salariale).
- f. l'augmentation des cotisations retraites : les taux des cotisations CNRACL évoluent annuellement. À cet égard, seule l'augmentation du taux de la cotisation employeur a une incidence sur la masse salariale. La dernière augmentation de la cotisation employeur a eu lieu en 2017.

Parmi ces facteurs exogènes, certains résultent plus particulièrement d'effets mécaniques :

- 2) Le glissement vieillesse technicité (G.V.T.) : ce facteur d'évolution correspond aux incidences budgétaires inhérentes aux avancements de grades et d'échelons des agents, au titre de leur déroulement de carrière ; le G.V.T. est à mettre en lien avec les différentes réformes réglementaires évoquées supra (refonte statut S.P.P. 2012 et accord P.P.C.R.), ainsi que la politique du Service en matière d'avancement. Le cadencement unique (avancement d'échelon) introduit par les textes issus de l'accord P.P.C.R., limite les effets du G.V.T. ; le montant du GVT est estimé à 220 K€ pour 2018.
- 3) L'effet "pyramide des âges" ou "noria" : le remplacement des agents partant en retraite en 2018 ou au terme de leur dispositif de fin de carrière, par des personnels plus jeunes, ainsi que les impacts en année pleine du turn-over de 2017, génèrent à contrario des économies de salaires pour un montant estimé à 123 K€.
- 4) Le montant de l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires : il fluctue en fonction de l'activité opérationnelle ; le Service doit anticiper l'évolution annuelle régulière du nombre d'interventions ; la variation qui en résulte pour 2018 est à mettre en parallèle avec une baisse des remboursements forfaitaires des indemnités horaires des S.P.V. des C.P.I. conventionnés, suite à une régularisation comptable des rattachements ; de fait les crédits diminuent de 15 K€ pour 2018.
- 5) L'avantage retraite des vétérans : le montant des contributions évolue en raison de l'augmentation du nombre de vétérans et du dispositif de réversion des allocations aux veuves des S.P.V. La fin du contrat de gestion de la Prestation de Fidélité et de Reconnaissance (P.F.R.) entre l'Association nationale de la P.F.R. et la C.N.P. Assurances, au profit de la Société IMPALA, remet en cause le système de financement. De fait le montant des contributions des S.D.I.S. est fortement réduit depuis 2016.

Il est à noter également la fin de la hausse liée à l'alignement sur une période de 5 ans de l'allocation de vétérance des S.P.V. sur l'allocation de fidélité ; ainsi que la prévision à la baisse des crédits concernant l'allocation de vétérance, compte tenu de leurs montants surestimés en 2017 (baisse estimée à 70 K€).

- 6) Les effets divers correspondent aux dépenses liées aux œuvres sociales, aux assurances du personnel, à la médecine du travail, au fond national de compensation du supplément familial de traitement, au fond d'indemnisation des personnes handicapées (FIPH) et aux différentes absences (congrés de maternité, congés pour raison opérationnelle, ...), aux remboursements des frais de formation lors des mutations des agents, etc... ; sur ces postes, il est envisagé une baisse de 15 K€.

II – LES FACTEURS ENDOGÈNES : la politique du S.D.I.S. 71.

Le S.D.I.S. engage des démarches visant à faire évoluer et à dimensionner au plus juste sa ressource humaine, sur les plans quantitatif et qualitatif, afin de maintenir sa capacité opérationnelle, tout en tenant compte des contraintes budgétaires qu'il doit intégrer ; ils ont trait :

- 1) Au format du SDIS (postes budgétaires) : au regard de la hausse de l'activité opérationnelle et de la charge fonctionnelle croissante (tension opérationnelle et fonctionnelle), le S.D.I.S. a dû s'engager dans le renfort des équipes en place, d'une part en utilisant tous les postes inscrits au tableau des effectifs, et d'autre part en prévoyant un plan de recrutement, ce renforcement de la ressource s'opérant en deux étapes :

▪ 1^{ère} étape, au 4^{ème} trimestre 2017 :

Ainsi, cinq hommes du rang ont été recrutés pour renforcer les C.I.S. à effectifs réduits. Les groupements fonctionnels ont également été épaulés.

De plus, compte tenu de la lourdeur du dispositif de formation des officiers S.P.P., un vivier de trois lieutenants lauréats du concours a été constitué pour assurer au terme de leur formation le remplacement des départs en retraite programmés des chefs de groupe. Par ailleurs, un poste de Colonel, gelé depuis le départ en retraite du D.D.S.I.S., est à nouveau budgété.

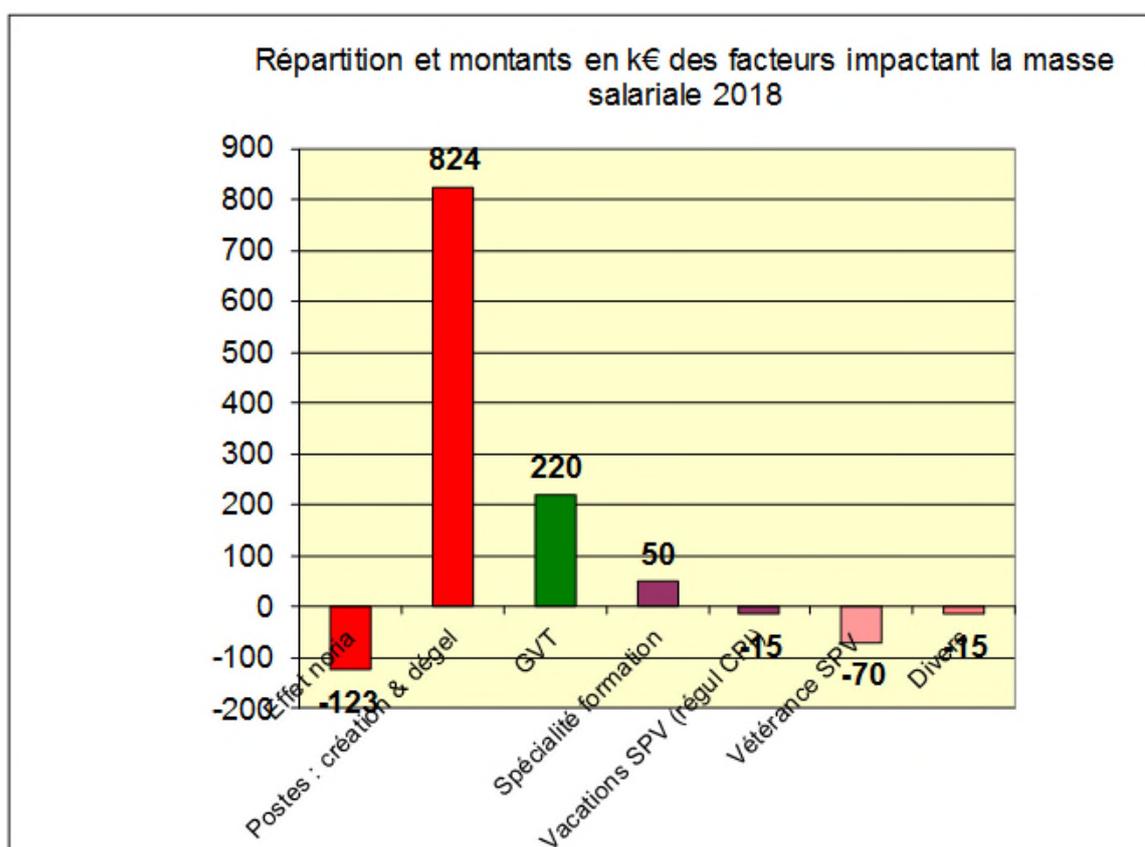
Par conséquent, cette évolution de l'organisation engagée en 2017, a rendu nécessaire la création de trois emplois et le dégel de treize postes, et impacte à la hausse de façon conséquente la prévision de masse salariale pour 2018.

▪ 2^{ème} étape courant 2018 :

Un plan de recrutement de 10 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires est prévu dans le courant de l'exercice 2018 afin de renforcer les effectifs des centres.

Les crédits prévus à cet effet au budget 2018 tiennent compte des difficultés actuelles à recruter des hommes du rang et des officiers, et donc du retard à pourvoir les postes. Cette politique de renfort des équipes génère une augmentation de la masse salariale de 824 K€.

- 2) Au régime indemnitaire des fonctionnaires du S.D.I.S. : dernier volet du déploiement au S.D.I.S. du nouveau dispositif de prime applicable aux P.A.T.S., le R.I.F.S.E.E.P. sera mis en œuvre pour les agents de catégorie A de la filière technique, dès lors que les textes de l'Etat permettant la transposition, seront publiés (impact financier limité intégré dans le G.V.T).
- 3) Aux indemnités horaires des S.P.V. : l'évolution des pratiques opérationnelles (par exemple : reconditionnement des véhicules au retour d'intervention) est susceptible de limiter la hausse du volume global des indemnités générée par l'accroissement de l'activité opérationnelle.



Au total, les dépenses relatives aux ressources humaines passent de 27 439 K€ en 2017 à 28310 K€ pour 2018, réparties comme suit :

- traitements et charges des agents titulaires et contractuels :	22 968 K€
- indemnisation des S.P.V. :	4 080 K€
- avantage retraite des S.P.V. :	1 262 K€

Le total de la hausse de la masse salariale, soit 871 K€, représente un taux prévisionnel d'évolution des dépenses des ressources humaines pour 2018 de 3,17 %.

ÉVOLUTION MASSE SALARIALE EN 2018 (Montants en K€)

Facteurs exogènes

Politique nationale et supranationale

• <u>Textes : directives, lois et règlements :</u>		
Réforme de la spécialité formation (primes)	50 K€	
		50 K€
• <u>Effets mécaniques :</u>		
G.V.T. (avec refonte filière S.P.P.)	220 K€	
Effet pyramide des âges ou noria	-123 K€	
Indemnisation S.P.V.	-15 K€	
Avantage retraite S.P.V.	-70 K€	
Effets divers	-15 K€	
		-3 K€

Facteurs endogènes

Politique du S.D.I.S.

• <u>Format du SDIS : dégel et création de postes</u>		
	824 K€	
		824 K€
		871 K€

③ Les autres dépenses de gestion courante (chapitre 65)

Elles regroupent notamment les subventions versées aux diverses associations. L'évolution de celles-ci dépend de la volonté du Conseil d'Administration. Ces demandes de subvention des diverses associations ont fait l'objet d'un rapport de présentation, exposé préalablement lors de cette séance, et qui fait donc l'objet d'une délibération spécifique.

Associations	2017	2018
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 71	31 000 €	31 000 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 71- section J.S.P.	24 000 €	24 000 €
Œuvre des pupilles des orphelins des Sapeurs-Pompiers 71	2 900 €	2 900 €
Amicale des personnels de la D.D.S.I.S.	15 700 €	16 725 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 71- sub. exceptionnelle	0	5 000 €
TOTAL	73 600 €	79 625 €

Depuis 2012, figure également sur ce chapitre budgétaire, la participation obligatoire à l'entretien du réseau national de transmission A.N.T.A.R.E.S. Cette participation, comme pour les années antérieures, est estimée à 121 K€ pour le S.D.I.S. 71.

Figurent également les prévisions de remboursements de frais d'interventions, réalisées par des S.D.I.S. limitrophes sur le territoire départemental, pour 28 K€, ainsi que les indemnités des élus pour 35 K€.

L'ensemble des dépenses de gestion courante reste à 310 K€, comme au B.P. 2017.

1.2.2 - Les autres dépenses réelles

① Les charges financières (chapitre 66)

Elles correspondent au paiement des intérêts des emprunts contractés par le S.D.I.S. 71.

Figurent notamment ici :

- ☞ Les intérêts des emprunts consacrés aux plans IMMO 1 & 2, pris en charge par le Département, pour 407 K€ ;
- ☞ Les intérêts des emprunts, à la charge du S.D.I.S. 71 et quelques frais financiers pour 52 K€.

L'ensemble de ces charges financières passe de 509 K€ au B.P. 2017 à 459 K€ au B.P. 2018, soit une diminution de 10 % ou - 50 K€. Parmi ces frais, 85 % correspondent aux emprunts contractés pour les plans Immo.

② Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles correspondent essentiellement à des annulations de titres de recettes réalisées sur des exercices antérieurs et à une prévision, pour le cas où le Service se verrait dans l'obligation de payer des intérêts moratoires. Elles sont maintenues à hauteur de 20 K€.

③ Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Les dotations aux provisions, nouvellement constituées pour faire face à d'éventuelles dépréciations de créances, s'élèvent à 30 K€.

④ Les dépenses imprévues (chapitre 022)

Elles passent de 1.422 K€ à 1.071 K€, permettant de financer les recrutements engagés en 2018 et 2019 pour atténuer l'effet tension dû à l'augmentation de la charge opérationnelle et fonctionnelle. Elles représentent 3 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement de 2018, soit dans les limites du taux maximum prévu par le C.G.C.T qui est de 7,5 %.

Les recettes réelles de fonctionnement passent de 36.325 K€ au B.P. 2017 à 36.561 K€ en 2018, soit une hausse de 310 K€ ou 0,9 %, tandis que **les dépenses réelles de cette même section** passent de 35.000 K€ à 35.310 K€, soit une hausse de 310 K€ ou 0,9 %.

Pour mémoire et sur la base des éléments connus à ce jour, la marge brute calculée sur des hypothèses de réalisations de 100 % des recettes et 95 % des dépenses (hors dépenses imprévues) serait de l'ordre de 2.292 K€ au compte administratif 2018.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre, reports de 1.998 K€ inclus, à 12.210 K€.

Afin de mieux mesurer l'action du S.D.I.S. 71, et donc les inscriptions nouvelles pour 2018 par rapport à 2017, les différents chiffres annoncés ci-dessous ne sont pas cumulés avec les reports.

Des opérations d'ordre patrimoniale à l'intérieur de la section d'investissement (chapitre 041), correspondant à des écritures comptables et ne générant ni encaissement ni décaissement de la part du comptable, sont inscrites pour un montant de 2.587 K€. Pour une partie, il s'agit des résorptions d'avances prévues en 2017 et correspondant aux avances sur les achats de véhicules à hauteur de 60 % négociées avec l'U.G.A.P, pour un montant de 1.212 K€. Pour la seconde partie, il s'agit des résorptions d'avances prévues au cours de l'année 2018 et correspondant aux avances sur les achats de véhicules : elles s'élèveraient à 1.375 K€.

Étant équilibrées en recettes comme en dépenses d'investissement, elles ne sont pas reprises dans le détail-ci-dessous.

2.1.- LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

Les ressources de la section d'investissement sont de deux sortes : les recettes financières et les recettes d'équipement. Ces dernières sont la variable d'ajustement de cette section pour atteindre l'équilibre et seront évoquées après l'examen des charges d'investissement.

2.1.1.- Les recettes financières

① Les fonds propres d'origine externe

☞ *Le Fonds de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.)*

Il correspond à la restitution d'une partie de la T.V.A. versée par le S.D.I.S. 71 au titre des dépenses d'équipement.

Pour 2018, l'assiette de restitution correspond aux dépenses réalisées en 2016, auxquelles est appliqué un taux de 16,404 %, soit un montant total de 625 K€.

	2017	2018
Fonds propres d'origine externe	736 K€	625 K€
F.C.T.V.A. Continuité du service	503 K€	355 K€
F.C.T.V.A. Immobilier structurant	143 K€	270 K€
F.C.T.V.A. A.N.T.A.R.E.S.	90 K€	0 K€

Précisons toutefois que cette diminution n'est que conjoncturelle, puisque cette ressource dépend du montant des dépenses effectivement payées sur l'exercice comptable considéré.

☞ *La subvention en annuité du Département*

Elle sera de 533 K€ et correspond au financement, par le Département, du remboursement de la part en capital des emprunts souscrits par le S.D.I.S. 71, pour les équipements structurants (IMMO 1&2).

Après la prise en compte de ces deux éléments et du produit des cessions des immobilisations (33 K€), les **recettes financières externes** représentent **1.191 K€** en 2018 contre 1.282 au B.P. 2017.

② Les fonds propres d'origine interne

Dans cette catégorie de recettes d'investissement figurent :

☞ *Les amortissements*

Les **amortissements** sont équilibrés avec la section de fonctionnement à hauteur de de **4.710 K€**.

☞ *L'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice antérieur*

Cette affectation s'élevait à 960 K€ au B.P. 2017. Grâce à la subvention directe d'équipement versée par le Département pour l'année 2018, qui s'élève finalement à 510 K€, l'excédent de fonctionnement peut être intégralement reporté en fonctionnement afin de permettre au S.D.I.S. d'absorber ses dépenses de personnels sur les deux exercices à venir, tout en procédant à des investissements stratégiques.

2.1.2. Les recettes d'équipement

En provenance du Département, une subvention directe d'équipement de 510 K€ est prévue. Elle était annoncée à 360 K€ à la convention n° 4 et au rapport E.R.C.P. 2018. Mais de nouvelles problématiques sont apparues au cours de l'année 2017, et le Département a décidé de soutenir le S.D.I.S., afin de lui permettre d'y faire face financièrement et de ne pas devoir reporter ces investissements stratégiques. Ainsi, l'augmentation du nombre de volontaires recrutés entraîne l'achat d'un volume supérieur de tenues, les défibrillateurs ayant une certaine vétusté seront remplacés, afin de s'assurer que le matériel mis à disposition soit en parfait état, et le S.D.I.S. équipera en matériel radio des binômes d'attaque pour assurer la protection des sapeurs-pompiers dans la lutte contre les incendies.

Comme en 2017, le S.D.I.S. n'aura donc pas besoin de recourir à l'emprunt en 2018, grâce à la politique volontariste du Département.

2.1.3.- Le solde de l'exercice antérieur

L'excédent de l'exercice 2017 pour cette section d'investissement, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses effectivement réalisées durant l'année, est de + 3.212 K€. Ce dernier est composé de plusieurs volets :

- ☞ *Conjoncturel* : en 2016, le Département, compte tenu de ses disponibilités conjoncturelles, a versé, au S.D.I.S. 71 et par anticipation, le financement - qui était attendu de sa part - pour les crédits de paiement résiduels du plan Immo N° 2, soit 1.383 K€, plan qui se poursuit en 2018.
- ☞ *Structurel* : la réalisation comptable et hors reports des crédits de dépenses de l'exercice (émissions de mandats) s'élève à 76 % et à 100 % pour les recettes (émissions de titres). Les crédits reportés s'élèvent à 1.998 K€, qui étaient donc budgétisés sur l'exercice 2017 mais seront en réalité exécutés sur l'exercice 2018.

L'excédent 2017 reporté sur 2018 est de 3.212 K€. Après neutralisation des reports, dépenses engagées mais non encore liquidées, qui s'élèvent à 1.998 K€, l'excédent net n'est plus que de 1.213 K€.

2.2.- LES CHARGES D'INVESTISSEMENT

2.2.1.- Les dépenses financières

Après extraction des mouvements d'ordre qui seront présentés ultérieurement dans ce document, elles sont consacrées essentiellement au remboursement de la dette en capital.

Le capital à rembourser passe de 877 K€ au B.P. 2017 à 814 K€ au B.P. 2018, dont 533 K€ correspondent au remboursement du capital des emprunts réalisés pour les dossiers immobiliers stratégiques IMMO 1&2. Pour les emprunts contractés directement par le Service, la dette en capital est de 281 K€.

Le remboursement du **prêt à taux zéro** (730 K€), dont l'assiette reposait sur un préfinancement du F.C.T.V.A., sera de 365 K€ en 2018.

Le poste des **dépenses imprévues** est provisionné à hauteur de 31 K€. Ce poste est nettement réduit par rapport à l'année 2017 afin de financer les dépenses réelles stratégiques dont le service a besoin.

L'ensemble des **charges financières en investissement** est budgétisé pour **1.210 K€**, contre 1.798 K€ au B.P. 2017.

2.2.2 - Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement inscrites au budget primitif de l'exercice 2018 peuvent être scindées en deux catégories :

- ☞ des dossiers stratégiques exposés précédemment dans les différents plans d'équipement, des autorisations de programme qui en découlent et de leurs crédits de paiement ouverts sur cet exercice ;
- ☞ des dépenses liées aux équipements récurrents garantissant la qualité du Service.

Rappelons que les différentes sommes évoquées ci-dessous ne tiennent pas compte des reports de crédits.

① Les grands dossiers stratégiques

Les acquisitions de véhicules (plan Véhicules 3)



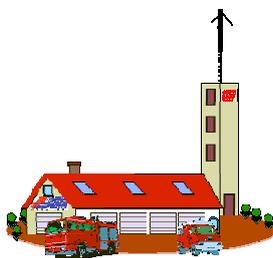
Ce troisième programme, matérialisé budgétairement par une autorisation de programme n° 2017-01, a été lancé par délibération 2017-14.

Le financement des crédits de paiement de ce programme est pour partie assuré par la subvention d'équipement directe versée par le Département.

Les crédits de paiement annuels de ce plan peuvent être résumés comme suit, sous réserve de l'acceptation par le Conseil d'Administration de la modification de l'A.P. présentée lors de cette même séance :

2017	2018	2019	TOTAL
2.025 K€	1.921 K€	2.104 K€	6.050 K€

Poursuite du plan immobilier structurant N° 2 (plan Immo 2)



IMMO 2

En 2013 et pour un volume de 6.015 K€ sur 5 ans, un second programme immobilier structurant (Immo 2) a été engagé. Depuis, ce plan a subi des modifications le portant à 5.708 K€, dont la dernière est présentée lors de cette même séance, pour prolonger comptablement l'A.P. sur 2018. Ainsi, sur l'exercice 2018, les 814 K€ inscrits regroupent les reports de 223 K€ engagés sur 2017 et les crédits restant pour l'opération de la Haute Mouge de 591 K€. Une subvention d'équipement spécifique a été versée par le Département au S.D.I.S. pour ce programme.

Les crédits de paiement de ce plan peuvent être résumés comme suit :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	Restes à créditer	TOTAL
55 K€	141 K€	995 K€	1.682 K€	2.016 K€	814 K€	5 K€	5.708 K€

Lancement du plan immobilier structurant N° 3 (plan Immo 3)



IMMO 3

Le plan Immo 3, en cours de réflexion lors de l'élaboration de la convention n° 4 et désormais planifié sur 4 ans (2018 à 2021 inclus), voit le jour en 2018, conformément à la délibération n° 2017-52. Il nécessite une participation financière complémentaire du Département, comme prévu à l'article 2-2 de la convention n° 4, sans laquelle il ne pourrait être réalisé en totalité. Cet effort concernera les années 2020 et 2021, donc dans le cadre de la future convention de partenariat n° 5.

2018	2019	2020	2021	TOTAL
250 K€	1.230 K€	2.022 K€	1.398 K€	4.900 K€

Les tenues d'intervention (continuité)



Le plan d'adaptation des tenues d'intervention (cf. délibération 2017-13) permet d'assurer la continuité de service en garantissant la sécurité des sapeurs-pompiers. En effet, ces tenues sont soumises à des dégradations prématurées en raison des conditions extrêmes dans lesquelles elles sont utilisées, ou à une obsolescence naturelle dans d'autres cas. Le financement de ce programme est pour partie assuré par la subvention d'équipement directe versée par le Département.

Les prévisions résultant de la convention avec le Département ont été majorées de 50 K€ pour l'année 2018 en raison de la hausse du nombre de recrues S.P.V. :

2017	2018	2019	TOTAL
400 K€	450 K€	450 K€	1.300 K€

Le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (S.D.S.I.)



Le S.D.S.I. est, pour les prochaines années, la feuille de route concernant les systèmes d'information opérationnels et fonctionnels, intégrant la stratégie de l'organisation S.D.I.S. 71.

Les prévisions de mise en œuvre de ce programme, d'un montant initial de 541 K€ en investissement et 179 K€ en fonctionnement sur la période 2017-2019, ont été révisées en fonction de la capacité à réaliser du service.

Le montant pour l'année 2018 sera donc de 100 K€ en investissement au lieu de 126 K€ initialement prévus, et de 38 K€ en fonctionnement au lieu de 66 K€. Le montant 2019 n'est, pour l'instant, pas encore défini.

② Les équipements récurrents

Les petits matériels incendie et équipements de protection individuelle

Dans cette rubrique figurent, hors dépenses d'habillement précitées, les petits matériels incendie, certains équipements spécifiques pour les équipes spécialisées, pour la santé, les appareils de respiration d'air individuels et les équipements qui en découlent.

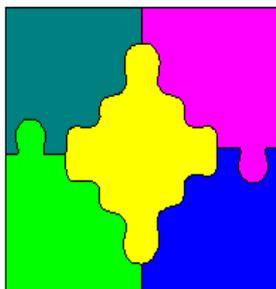
Les crédits pour **2018** sont de **370 K€**.

P.M.I. & E.P.I.



Catégorie des besoins	Budget 2017	Projet Budget 2018
CONTINUITE PMI EPI	287 996	369 850
Appareils respiratoires individuels	60 000	70 000
PMI matériels incendie : tuyaux, raccords, lots ops, ...	158 000	160 000
Santé	69 996	139 850

Les autres équipements garantissant la continuité du Service

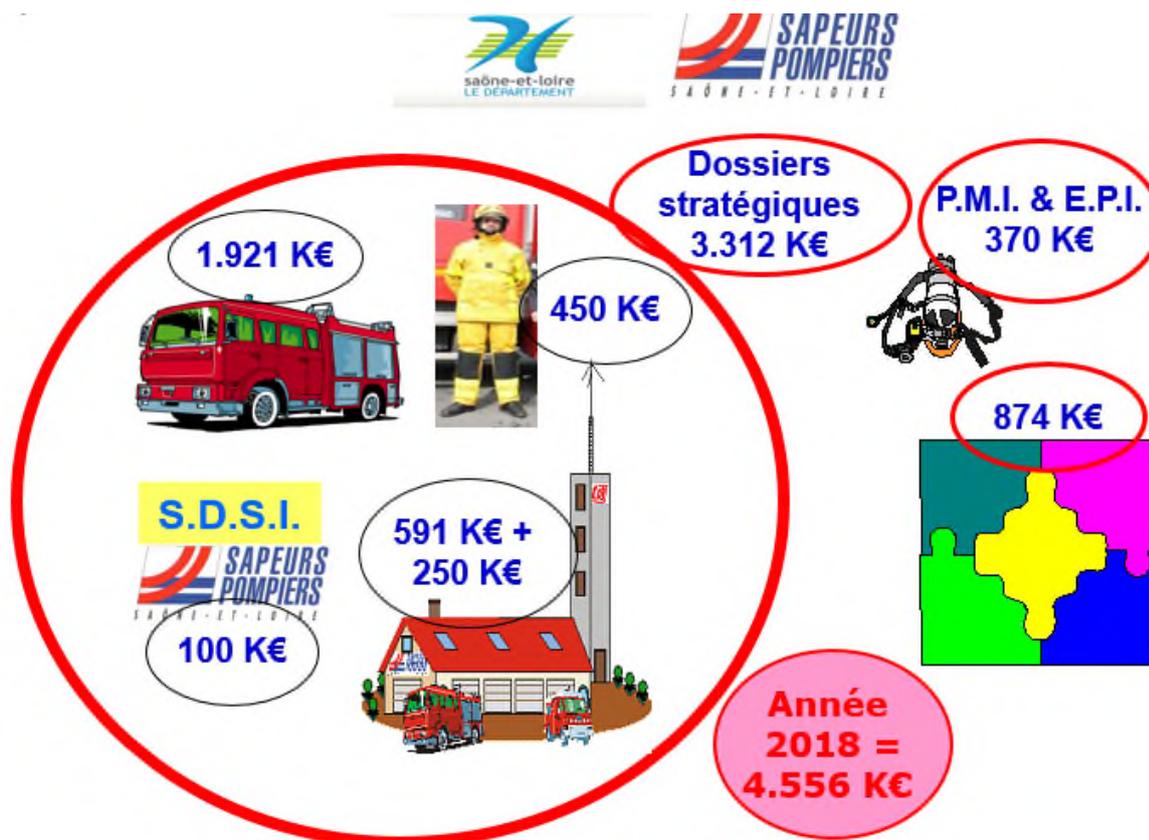


Ici figurent toutes les dépenses d'investissement qui garantissent la continuité du Service. Il s'agit notamment des acquisitions de matériels de transmission, d'informatique opérationnelle et fonctionnelle, des travaux de bâtiments non retenus dans le plan immobilier structurant, les mobiliers administratifs, les mobiliers pour les locaux de vie opérationnelle,...

Les crédits pour **2018** sont de **874 K€**, selon le détail ci-après :

Catégorie des besoins	Budget 2017	Projet Budget 2018
CONTINUITE AUTRES EQUIPEMENTS	891 933	874 600
Immobilier - Gros travaux	376 000	358 000
Mobilier, mat. Administratif	22 000	22 400
Mat. divers - Armoires vestiaires	6 400	6 650
Mat. divers - Rangement, entretien & divers	14 350	13 750
Mat. divers - Pédagogies	11 150	13 600
Mat. divers - Audio visuel	7 600	2 930
Mat. divers - Communication	3 433	6 500
Mat. divers - Chambre de garde	7 500	6 400
Mat. divers - Lieux de vie	3 000	5 400
Mat. divers - Sports	7 600	10 000
Matériels cassés dans l'année	10 000	8 000
Mécaniques - réparations	15 600	40 000
Mécaniques - vérif. Echelles & aménagements véhicules	0	20 000
Matériels spécifiques - Ateliers	14 000	10 910
Transmissions	141 900	224 160
Informatique	199 700	101 900
Administration générale	2 000	8 000
Finances	39 700	6 000
Marchés publics - publicité	10 000	10 000

Vue d'ensemble des dépenses d'équipement



III – L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

Comme le précisent les règles de la Comptabilité Publique, le budget doit être équilibré par section et, de manière globale, toutes sections confondues. Les mouvements réels et d'ordre doivent être également équilibrés, tant en dépenses qu'en recettes.

3.1.- LES MOUVEMENTS D'ORDRE

La principale caractéristique de ces mouvements d'ordre est qu'ils se traduisent seulement par des écritures comptables pour lesquelles il n'y a pas de décaissement. Ils découlent de l'application des règles comptables et, plus particulièrement, de la norme M61 applicable aux S.D.I.S.

Les amortissements correspondent à la mesure de la dépréciation comptable des biens. Pour 2018, ils sont de 4.710 K€.

Cependant, les S.D.I.S. ont la particularité de pouvoir neutraliser comptablement les amortissements des biens immobiliers, ce qui représente une moindre dépense de 1.390 K€ pour la section de fonctionnement. De plus, les subventions d'équipement, comme le F.A.I. ou les subventions d'équipement directes du Département, concourent à la diminution du poids des investissements pour lesquels elles ont été attribuées. Ainsi, la quote-part de ces subventions d'équipement est reprise annuellement en recettes de fonctionnement (469 K€ pour 2018).

Mouvements ORDRE	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2017	BP 2018	CA 2017	BP 2018
Total Dépenses & Recettes d'ordre	4 651 K€	4 710 K€	1 764 K€	1 859 K€
Amortissements	4 651 K€	4 710 K€	1 306 K€	1 390 K€
Quote-part des subventions transférées			458 K€	469 K€
Amort. NET	2 887 K€	2 851 K€		

L'autofinancement net dégagé est de **2.851 K€ en 2018** contre 2.933 K€ au B.P. 2017 et 2.887 K€ au compte administratif.

3.2. - UNE STRATÉGIE FINANCIERE

Parmi les éléments qui peuvent être pris en compte dans les simulations financières, le résultat de fonctionnement reporté d'un exercice sur le suivant, joue un rôle non négligeable. Après la clôture comptable de l'exercice 2017, l'analyse des différentes ressources et dépenses de l'exercice 2018, cet excédent permet d'envisager une stratégie financière pour l'année 2018 et les années suivantes. Ainsi grâce à la subvention directe d'équipement versée par le Département pour l'année 2018 en investissement, l'excédent de fonctionnement peut être intégralement reporté en fonctionnement afin de permettre au S.D.I.S d'assumer pour les deux exercices comptables à venir les recrutements indispensables au bon fonctionnement du service, pour faire face à la hausse de l'activité opérationnelle combinée à la baisse de la disponibilité, mais aussi de prendre en considération la charge des services fonctionnels.

3.3. - LES GRANDES MASSES

La proposition de budget primitif 2018 reprend l'ensemble des éléments exposés, y compris les composantes de la stratégie financière développée ci-dessus.

- ☞ La section de fonctionnement passe de 39.700 K€ au B.P. 2017 à 40.020 K€ au B.P. 2018.
- ☞ La section d'investissement passe de 13.280 K€ au B.P. 2017 (reports inclus) à 12.210 K€ au B.P. 2018 (reports inclus). Hors reports, le montant de la section d'investissement 2018 (crédits nouveaux) est de 10.212 K€.
- ❖ Les dépenses et les recettes, toutes sections confondues, s'équilibrent à hauteur de 52.230 K€, dont 43.074 K€ en mouvements réels et 9.156 K€ en mouvements d'ordre.
- ❖ Conformément aux dispositions de la comptabilité publique, les dépenses financières de l'exercice, ajoutées aux restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1) doivent être couvertes par les ressources propres de l'exercice, complétées par les restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (N-1), le solde d'exécution et de l'affectation du résultat de l'exercice antérieur (cf. maquette budgétaire : pages III – B9.1 & B9.2). Il ressort de ce contrôle un solde positif de 3.513 K€.

Dépenses à couvrir par des ressources propres II	5.067 K€
Ressources propres disponibles IV	8.580 K€
Solde V = IV - II	+ 3.513 K€

*

* *

Pour conclure, tout en ayant une politique globale accompagnée de la mise en œuvre des engagements pris par le Conseil d'Administration et au travers d'une stratégie financière responsable, on retrouve, dans ce budget 2018, les traits de caractère du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire.

La maîtrise avec un S.D.I.S. gestionnaire

- ❖ Avec une maîtrise des charges à caractère général, malgré des charges nouvelles externes obligatoires.
- ❖ Avec une prise en compte de l'effet tension liée à l'accroissement de la charge opérationnelle mais aussi fonctionnelle, au travers d'une nouvelle politique de recrutement.

L'ambition avec un S.D.I.S. qui a la volonté d'entreprendre

- ❖ Avec une contribution du Département qui traduit sa forte implication dans la politique de distribution des secours et son soutien au S.D.I.S.
- ❖ Avec une volonté forte de garantir la sécurité des sapeurs-pompiers, en adaptant les tenues opérationnelles d'intervention.
- ❖ Avec une politique d'équipement qui, à la fois, garantit des acquisitions de véhicules, de matériels indispensables à la continuité du service, et qui constitue le véritable "cœur de métier" des sapeurs-pompiers.
- ❖ Avec une politique globale d'investissement qui concourt au soutien de l'économie (4.556 K€ consacrés à des dépenses d'équipement nouvelles).
- ❖ Avec une stratégie financière, élaborée en partenariat avec le Département.

DÉCISION

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2018 ainsi présenté.

André ACCARY
Président du CA.S.D.I.S. 71

Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été

- reçu en Préfecture le

- publié le

Le Président,

27 MARS 2018

27 MARS 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Adjoint.

Jacqueline FELIX

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de Saône-et-Loire

Corps Départemental de Sapeurs-Pompiers



BUDGET PRIMITIF
2018

S.D.I.S. 71
Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 26 mars 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE



Numéro SIRET : 287 100 010 000 19

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE
DE SAONE ET LOIRE

M. 61



ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement

- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2 - Méthodes utilisées
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées SANS OBJET
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers SANS OBJET

B - Engagements hors bilan

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail SANS OBJET
- B3 - Etat des contrats de PPP SANS OBJET
- B4 - Etat des engagements donnés SANS OBJET
- B5 - Etat des engagements reçus SANS OBJET
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement SANS OBJET

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier SANS OBJET
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement SANS OBJET
- C3.2 - Liste des établissements publics créés SANS OBJET
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe SANS OBJET
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe SANS OBJET

D - Arrêté et signatures

- D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
avec les programmes listés sur l'état II-B1.2;
sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (3)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET	48 302 341,81	45 668 390,14	7 445 755,65	4 811 803,98
Investissement	10 053 880,17	7 428 073,63 (1)	5 837 563,17	3 211 756,63
Fonctionnement	38 248 461,64	38 240 316,51 (2)	1 608 192,48	1 600 047,35

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 1 998 306,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
	Total des programmes d'équipement	1 373 233,65
20	Immobilisations incorporelles	226 505,35
2031	Frais d'études	108 240,00
2033	Frais d'insertion	342,49
2051	Concessions, brevets, licences	117 922,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	263 981,04
21562	Mat.non mobil incendie&secours	119 156,56
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	115 559,13
2158	Autres	627,05
2183	Matériel informatique	27 085,83
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 552,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	134 586,04
231311	Bâtiments administratifs	42 766,80
231312	Centre d'incendie & de secours	33 456,00
2317312	Centre d'incendie & de secours	58 363,24
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

RESTES A REALISER					
Dépenses	Recettes	Solde (B)	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif		
I + II	1 998 306,08	III + IV	0,00	-1 998 306,08	2 813 497,90
I	1 998 306,08	III	0,00	-1 998 306,08	1 213 450,55
II	0,00	IV	0,00	0,00	1 600 047,35

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
13	Atténuation de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	10 211 693,92	8 998 243,37
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 998 306,08	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 211 756,63
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		12 210 000,00	12 210 000,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	40 020 000,00	38 419 952,65
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 600 047,35
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		40 020 000,00	40 020 000,00

TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (5)		52 230 000,00	52 230 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312.8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédit d'investissement votés au titre du présent budget	5 765 573,92	4 446 120,00	10 211 693,92	1 701 243,37	7 297 000,00	8 998 243,37
Crédit de fonctionnement votés au titre du présent budget	35 310 000,00	4 710 000,00	40 020 000,00	36 560 832,65	1 859 120,00	38 419 952,65
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	41 075 573,92	9 156 120,00	50 231 693,92	38 262 076,02	9 156 120,00	47 418 196,02

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A 2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charge à caractère général	5 110 000,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	28 310 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	310 000,00	
70	Prod. Des services du domaine et ventes divers		469 220,00
74	Contributions et participations		35 620 240,00
75	Autres produits de gestion courante		1 000,00
013	Atténuations de charges		205 000,00
Total gestion des services		33 730 000,00	36 295 460,00
66	Charges financières	459 300,00	
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	
68	Dotations aux amortissement et aux provisions	30 000,00	
022	Dépenses imprévues	1 070 700,00	
77	Produits exceptionnels		135 372,65
78	Reprise sur amortissements et provisions		130 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 35 310 000,00	II 36 560 832,65

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :.....	1 250 832,65
(Recettes réelles - Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	4 710 000,00	1 859 120,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 4 710 000,00	IV 1 859 120,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :.....	2 850 880,00
--	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 1 600 047,35
---	---------------	------------------------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	40 020 000,00	II + IV + VI	40 020 000,00
----------------------------	--------------------	----------------------	---------------------	----------------------

(1) DF 023 = RI 021; DF 042 = RI 040; RF 042 = DI 040; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	365 000,00	(1) 625 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 043 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	814 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 450 575,95	(3) 0,00
	Subventions d'équipement versées	#D_Operationsréelles#Z	(3) #R_Operationsréelles#Z
21	Immobilisations corporelles	(2) 3 635 062,64	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 2 468 717,49	(3) 0,00
020	Dépenses imprévues	30 523,92	
024	Produits des cessions d'immobilisations		33 043,37
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 7 763 880,00	II 1 701 243,37

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	6 062 636,63
(Dépenses réelles - Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	1 859 120,00	4 710 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 587 000,00	2 587 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 4 446 120,00	IV 7 297 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 :	2 850 880,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe - si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 3 211 756,63
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 12 210 000,00	II + IV + VI + VII 12 210 000,00
----------------------------	----------------------------------	---

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20,204,21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023; RI 040 = DF 042; DI 040 = RF 042; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B 1

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d' ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 110 000,00		5 110 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 310 000,00		28 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	310 000,00	0,00	310 000,00
66	Charges financières	459 300,00	0,00	459 300,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions	30 000,00	4 710 000,00	4 740 000,00
022	Dépenses imprévues	1 070 700,00		1 070 700,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		35 310 000,00	4 710 000,00	40 020 000,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				40 020 000,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d' ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	365 000,00	0,00	365 000,00
13	Subventions d' investissement	0,00	468 920,00	468 920,00
16	Remboursement d' emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	814 000,00	0,00	814 000,00
	Total des programmes d'équipement	4 134 833,65		4 134 833,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	346 025,35	0,00	346 025,35
21	Immobilisations corporelles (3)	1 938 911,04	2 587 000,00	4 525 911,04
23	Immobilisation en cours (3)	134 586,04	0,00	134 586,04
198	Neutralisation des amortissements		1 390 200,00	1 390 200,00
020	Dépenses imprévues	30 523,92		30 523,92
Dépenses d' investissement - Total		7 763 880,00	4 446 120,00	12 210 000,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES				12 210 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;
(2) Voir liste des opérations d' ordre de l'instruction budgétaire M. 61;
(3) Hors chapitres programmes;
(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;
(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des bien affectés;
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B 2

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d' ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	205 000,00		205 000,00
60	Achats et variations de stocks		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	469 220,00		469 220,00
71	Production stockée (ou destockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
74	Dotations et participations	35 620 240,00		35 620 240,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	135 372,65	1 859 120,00	1 994 492,65
78	Reprises sur amortissements et provisions	130 000,00	0,00	130 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	36 560 832,65	1 859 120,00	38 419 952,65
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (6)				1 600 047,35
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				40 020 000,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d' ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	625 000,00	0,00	625 000,00
13	Subventions d' investissements	1 043 200,00	0,00	1 043 200,00
16	Remboursement d' emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation (budgets annexes) (4)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d' équipements versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 587 000,00	2 587 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 710 000,00	4 710 000,00
45...2	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produit des cessions d' immobilisations	33 043,37		33 043,37
	Recettes d' investissement - Total	1 701 243,37	7 297 000,00	8 998 243,37
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)				3 211 756,63
				+
1068 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				12 210 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;

(2) Voir liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire M. 61;

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des bien affectés;

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 300 000,00	0,00	5 110 000,00	5 110 000,00	5 110 000,00
	avec AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	hors AE/CP	5 300 000,00	0,00	5 110 000,00	5 110 000,00	5 110 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 439 000,00	0,00	28 310 000,00	28 310 000,00	28 310 000,00
65	Autres charges d'activités	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
	avec AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	hors AE/CP	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
66	Charges financières	509 000,00	0,00	459 300,00	459 300,00	459 300,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues	1 422 000,00		1 070 700,00	1 070 700,00	1 070 700,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 700 000,00		4 710 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		39 700 000,00	0,00	40 020 000,00	40 020 000,00	40 020 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 020 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. des serv., du domaine et ventes diverses	463 000,00	0,00	469 220,00	469 220,00	469 220,00
74	Contributions et participations	35 461 400,00	0,00	35 620 240,00	35 620 240,00	35 620 240,00
75	Autres produits de gestion courante	4 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
013	Atténuation des charges	144 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
77	Produits exceptionnels	122 107,52	0,00	135 372,65	135 372,65	135 372,65
78	Reprises sur provisions	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 767 000,00		1 859 120,00	1 859 120,00	1 859 120,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		38 091 807,52	0,00	38 419 952,65	38 419 952,65	38 419 952,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 600 047,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 020 000,00
--	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES -DETAIL PAR ARTICLES	A 1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	5 300 000,00	5 110 000,00	5 110 000,00
60611	Eau et assainissement	49 300,00	41 150,00	41 150,00
60612	Energie - électricité	709 700,00	674 220,00	674 220,00
60613	Chauffage urbain	82 000,00	81 000,00	81 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	22 400,00	22 400,00
60622	Carburants	557 000,00	584 200,00	584 200,00
60623	Alimentation	8 800,00	12 100,00	12 100,00
60628	Aut. fournitures non stockées	97 500,00	91 200,00	91 200,00
60631	Fournitures d'entretien	41 800,00	42 000,00	42 000,00
60632	Fourniture de petit équipement	175 050,00	197 500,00	197 500,00
60636	Habil. et vêtements de travail	35 000,00	55 000,00	55 000,00
6064	Fournitures administratives	41 700,00	41 600,00	41 600,00
60661	Médicaments	10 000,00	12 000,00	12 000,00
60662	Vaccins et sérums	2 000,00	2 500,00	2 500,00
60668	Aut. produits pharmaceutiques	54 500,00	56 000,00	56 000,00
6068	Autres matières et fournitures	293 780,00	201 190,00	201 190,00
6132	Locations immobilières	33 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	16 105,00	29 140,00	29 140,00
614	Chgs locatives et de coprop.	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	36 125,00	34 320,00	34 320,00
615221	Entretien bâtiments publics	327 100,00	319 200,00	319 200,00
61551	Entretien et réparation Véhic.	668 750,00	569 100,00	569 100,00
61558	Ent. répar. Autres biens mob.	89 200,00	81 600,00	81 600,00
6156	Maintenance	581 680,00	564 160,00	564 160,00
6161	Assurances multirisques	27 500,00	16 500,00	16 500,00
6162	Ass oblig dommage construction	2 000,00	4 800,00	4 800,00
6168	Assurance autre (dt véhicule)	170 000,00	170 000,00	170 000,00
617	Etudes et recherches	2 300,00	0,00	0,00
61821	Documentation avec abonnements	13 360,00	13 080,00	13 080,00
61828	Autres documentations	9 160,00	1 420,00	1 420,00
6184	Vers. à des org. de formation	234 500,00	310 000,00	310 000,00
6185	Frais de colloques & séminaire	1 000,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	235 610,00	199 250,00	199 250,00
6225	Indem. au compt. & aux régis.	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6226	Honoraires	16 020,00	10 100,00	10 100,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	17 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	9 200,00	9 200,00
6234	Réceptions	34 850,00	34 100,00	34 100,00
6236	Catalogues et imprimés	21 400,00	21 400,00	21 400,00
6238	Divers dont Repas d'affaires	10 000,00	9 600,00	9 600,00
6241	Transports de biens	2 000,00	3 750,00	3 750,00
6247	Transports collectifs du pers.	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6248	Frais de péages autoroutes	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6251	Voyages et déplacements	45 000,00	39 000,00	39 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	37 850,00	37 150,00	37 150,00
6262	Frais de télécommunications	235 900,00	248 100,00	248 100,00
6283	Frais de- nettoyage des locaux	140 720,00	129 360,00	129 360,00
62878	Rembt de frais à des tiers	8 500,00	9 600,00	9 600,00
6288	Autres	12 900,00	19 400,00	19 400,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 600,00	3 600,00
63513	Autres impôts locaux	17 640,00	12 010,00	12 010,00
6355	Taxes & impôts sur les véhic.	200,00	0,00	0,00
637	Aut.impôt,tax&verst autr org	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 439 000,00	28 310 000,00	28 310 000,00
6218	Autre personnel extérieur	127 000,00	81 000,00	81 000,00
6331	Versement de transport	63 000,00	66 000,00	66 000,00
6332	Cot. versées au f.n.a.l.	48 000,00	51 000,00	51 000,00
6336	Cot.CNFPT&ctr gest°fct.p.t	197 000,00	200 000,00	200 000,00
64111	Rémunération principale	9 350 000,00	9 771 000,00	9 771 000,00
64112	S.F.T &indemnité de résidence	215 000,00	215 000,00	215 000,00
64113	Nbi	70 000,00	88 000,00	88 000,00
64118	Autres indemnités	5 835 000,00	6 175 000,00	6 175 000,00
64131	Rémunérations	204 000,00	188 000,00	188 000,00
64141	Vacations versées aux S.P vol.	3 814 000,00	3 814 000,00	3 814 000,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
64145	Vacations versées aux employ.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64146	Service de santé	235 000,00	235 000,00	235 000,00
64148	Vacations moniteurs JSP	29 000,00	29 000,00	29 000,00
64162	Emplois d'avenir	71 000,00	36 000,00	36 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 657 000,00	1 740 000,00	1 740 000,00
6453	Cot. aux caisses de retraite	3 757 000,00	3 975 000,00	3 975 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	14 000,00	13 000,00	13 000,00
6455	Cot. pour assurance du person.	155 000,00	100 000,00	100 000,00
6458	Cot.sociales autres -PFR 64581	93 000,00	95 000,00	95 000,00
646	Allocation de vétéran	1 286 000,00	1 212 000,00	1 212 000,00
6474	Versements aux oeuvres sociale	102 000,00	97 500,00	97 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6478	Aut. charges sociales diverses	63 000,00	73 500,00	73 500,00
6484	Congé->difficulté opérat°nelle	18 000,00	8 000,00	8 000,00
6488	Autres charges	1 000,00	9 000,00	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	310 000,00	310 000,00	310 000,00
651	Redevances brevets, licences	121 000,00	121 000,00	121 000,00
6531	Indemnités	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6532	Frais de mission	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6534	Cot. de SS - part patronale	2 800,00	2 500,00	2 500,00
6541	Admission en non valeur	5 100,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	5 100,00	5 375,00	5 375,00
656	Participations	22 400,00	25 500,00	25 500,00
6574	Sub.fct°t aso& org.drt privé	73 600,00	74 625,00	74 625,00
658	Charges div. de gest. courante	30 000,00	28 000,00	28 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+65+014)		33 049 000,00	33 730 000,00	33 730 000,00
66	Charges financières (B)	509 000,00	459 300,00	459 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	331 800,00	314 800,00	314 800,00
66112	Intérêts rattachement des icne	44 000,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autres charges financières	133 200,00	139 500,00	139 500,00
67	Charges exceptionnelles (C)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6711	Int. Morat. et pénal / marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés s'exercice anté	18 000,00	13 000,00	13 000,00
6745	Subv. de fct. (pers. Privé)	0,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (D)	0,00	30 000,00	30 000,00
6817	Dot.Prov->dépr°actifs circults	0,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (E)	1 422 000,00	1 070 700,00	1 070 700,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		35 000 000,00	35 310 000,00	35 310 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	4 700 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
6811	Dot.Amor.imo.incorporel&corpo	4 700 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
043	Opération ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		4 700 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	39 700 000,00	40 020 000,00	40 020 000,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

		+	
	RESTES A REALISER N-1 (3)		0,00

		+	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)		0,00

		=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		40 020 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	32 249,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 999,94
= différence ICNE N - ICNE N-1	3 249,37

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. déficitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES -DETAIL PAR ARTICLES	A 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	463 000,00	469 220,00	469 220,00
7061	Interv. soumises à facturation	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7068	Autres prestations de services	312 900,00	314 220,00	314 220,00
70848	Aux autres. organismes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70878	Par des tiers	65 100,00	70 000,00	70 000,00
74	Contributions et participations	35 461 400,00	35 620 240,00	35 620 240,00
744	FCTVA	0,00	45 000,00	45 000,00
74712	Emplois d'avenir	52 000,00	26 000,00	26 000,00
7473	Départements	15 111 800,00	15 107 300,00	15 107 300,00
7474	Communes	11 828 711,00	12 130 120,00	12 130 120,00
7475	Groupements de collectivités	8 291 389,00	8 130 820,00	8 130 820,00
7478	Autres organismes	177 500,00	181 000,00	181 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 300,00	1 000,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles	4 200,00	1 000,00	1 000,00
758	Produits divers de ges. Cour.	100,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	144 000,00	205 000,00	205 000,00
6419	Remb. sur rémun. du personnel	126 000,00	180 000,00	180 000,00
6479	Remb. autres charges sociales	18 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		36 072 700,00	36 295 460,00	36 295 460,00
(A) = 70+74+75+013				
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	122 107,52	135 372,65	135 372,65
773	Mdt annulé sur exer. antérieur	5 000,00	5 372,65	5 372,65
7788	Autr. produits exceptionnels	117 107,52	130 000,00	130 000,00
78	Reprises sur provisions (D)	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7815	Rep./Prov./risq&charg.fctt ct	130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		36 324 807,52	36 560 832,65	36 560 832,65
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 767 000,00	1 859 120,00	1 859 120,00
7768	Neutralisation des Amor.	1 308 000,00	1 390 200,00	1 390 200,00
777	Quote-part des Subv. Transfér.	459 000,00	468 920,00	468 920,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 767 000,00	1 859 120,00	1 859 120,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	38 091 807,52	38 419 952,65	38 419 952,65
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 600 047,35
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 020 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d' équipement	4 528 000,00	1 998 306,08	4 556 050,00	4 556 050,00	6 554 356,08
Non individualisées en programmes d' équipement	1 858 000,00	625 072,43	1 794 450,00	1 794 450,00	2 419 522,43
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	1 858 000,00	625 072,43	1 794 450,00	1 794 450,00	2 419 522,43
Individualisées en programmes d' équipement	2 670 000,00	1 373 233,65	2 761 600,00	2 761 600,00	4 134 833,65
- avec AP/CP	2 670 000,00	1 373 233,65	2 761 600,00	2 761 600,00	4 134 833,65
- hors AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d' équipement à verser (c/ 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (p. 20)	1 798 157,20	0,00	1 209 523,92	1 209 523,92	1 209 523,92
040 <i>Opérations d' ordre entre sections</i>	1 767 000,00		1 859 120,00	1 859 120,00	1 859 120,00
041 <i>Opérations patrimoniales</i>	0,00		2 587 000,00	2 587 000,00	2 587 000,00
Dépenses d'investissement - Total	8 093 157,20	1 998 306,08	10 211 693,92	10 211 693,92	12 210 000,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					12 210 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recette d'équipement	500 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
45...2 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	2 242 436,83	0,00	1 191 243,37	1 191 243,37	1 191 243,37
040 <i>Opérations d' ordre entre sections</i>	4 700 000,00		4 710 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales</i>	0,00		2 587 000,00	2 587 000,00	2 587 000,00
Recettes d'investissement - Total	7 442 436,83	0,00	8 998 243,37	8 998 243,37	8 998 243,37
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					3 211 756,63
+					
1068 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					12 210 000,00

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B 1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT

Chap. / art.	Libellé (1)	Pour Mémoire budget Précédent	Restes à réaliser (N-1)	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 858 000,00	625 072,43	1 794 450,00	1 794 450,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)	361 500,00	226 505,35	119 520,00	119 520,00
2031	Frais d'études	129 100,00	108 240,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	342,49	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions,brevets, licences	222 400,00	117 922,86	109 520,00	109 520,00
21	Immobilisations corporelles	1 144 100,00	263 981,04	1 674 930,00	1 674 930,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00
21312	Centre d'incendie & de secours	0,00	0,00	154 500,00	154 500,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21562	Mat.non mobil incendie&secours	400 000,00	119 156,56	450 000,00	450 000,00
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	387 400,00	115 559,13	597 560,00	597 560,00
21571	Ateliers	14 000,00	0,00	10 910,00	10 910,00
2158	Autres	92 400,00	627,05	63 800,00	63 800,00
217312	Centre d'incendie & de secours	0,00	0,00	156 500,00	156 500,00
2183	Matériel informatique	173 200,00	27 085,83	102 000,00	102 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	37 100,00	1 552,47	30 160,00	30 160,00
2188	Autres	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	352 400,00	134 586,04	0,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	99 500,00	42 766,80	0,00	0,00
231312	Centre d'incendie & de secours	135 000,00	33 456,00	0,00	0,00
2317312	Centre d'incendie & de secours	117 900,00	58 363,24	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B 1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire, Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser (N-1)	Propositions du Président	Vote du Conseil d'Administration
TOTAL		8 059 969,16	1 373 233,65	2 761 600,00	2 761 600,00
200501	IMMO 1 - AUTRES	1 932 933,83	0,00	0,00	0,00
201302	PARC VEHICULES 2	381 919,06	342 695,00	0,00	0,00
201303	IMMO 2	4 533 931,77	223 082,05	591 000,00	591 000,00
201701	PARC VEHICULES 3	1 211 184,50	807 456,60	1 921 000,00	1 921 000,00
201801	IMMO 3	0,00	0,00	249 600,00	249 600,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B 1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201302
LIBELLE : PARC VEHICULES 2
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 8
(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Chap/Art (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 865 000,00	381 919,06	a 342 695,00	0,00	b 0,00
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	381 919,06	342 695,00	0,00	0,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	0,00	340 735,06	342 695,00	0,00	0,00
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	0,00	41 184,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap/ar t(1)	Libellé	affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (4)	-342 695,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20,21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B 1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201303

LIBELLE : IMMO 2

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 9

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Chap/Art (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 708 000,00	4 533 931,77 a	223 082,05	591 000,00 b	591 000,00
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	0,00	315 525,74	20 550,60	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	315 525,74	20 550,60	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 073,45	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	17 822,59	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	8 250,86	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 192 332,58	202 531,45	591 000,00	591 000,00
2317312	Centre d'incendie & de secours	0,00	4 192 332,58	202 531,45	591 000,00	591 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap/ar t(1)	Libellé	affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00 c	0,00	0,00 d	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (4)	-814 082,05
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20,21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B 1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201701
LIBELLE : PARC VEHICULES 3
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 10
(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 050 000,00	1 211 184,50	a 807 456,60	1 921 000,00	b 1 921 000,00
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	807 456,60	546 000,00	546 000,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	0,00	0,00	708 166,00	236 000,00	236 000,00
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	0,00	0,00	99 290,60	310 000,00	310 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 211 184,50	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00
238	Av&acpte versés/com. Imo corpo	0,00	1 211 184,50	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap./art. (1)	Libellé	affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (4)	-2 728 456,60
--------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20,21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B 1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 201801
LIBELLE : IMMO 3
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 11
(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Chap/Art (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 900 000,00	0,00	0,00	249 600,00	249 600,00
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	0,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	165 600,00	165 600,00
231312	Centre d'incendie & de secours	0,00	0,00	0,00	81 600,00	81 600,00
2317312	Centre d'incendie & de secours	0,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap/art (1)	Libellé	affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (4)	-249 600,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20,21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B 2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. /art (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	B 3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES TOTALES		1 798 157,20	0,00	1 209 523,92	1 209 523,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	365 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00
103	Plan de Relance FCTVA	365 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	882 000,00	0,00	814 000,00	814 000,00
1641	Emprunts en euros	877 000,00	0,00	814 000,00	814 000,00
165	Dépôts & cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts & cautionnements versés	5 000,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	546 157,20		30 523,92	30 523,92

(1) Détailler les articles utilisées conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	B 4

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	RECETTES TOTALES	500 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	500 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00
1313	Départements	500 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisées conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	B 5

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		2 242 436,83	0,00	1 191 243,37	1 191 243,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 688 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00
10222	F.C.T.V.A.	728 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00
1068	Excédents de fct. capitalisés	960 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres Subventions invest. non tranf.	518 200,00	0,00	533 200,00	533 200,00
1383	Départements	518 200,00	0,00	533 200,00	533 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts & cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts & cautionnements versés	5 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	26 236,83	0,00	33 043,37	33 043,37

(1) Détailler les articles utilisées conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B 6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap (4)	Libellé	Pour mémoire Réalizations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes en IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	B 7
OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	

Chap/Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	1 767 000,00	1 859 120,00	1 859 120,00
13912	Reprises Régions	1 500,00	1 760,00	1 760,00
13913	DEPARTEMENT	338 360,00	354 250,00	354 250,00
13914	Communes	13 510,00	13 510,00	13 510,00
13931	Fonds aide à investissmt SDIS	105 630,00	99 400,00	99 400,00
198	Neutralisation des Amortis.	1 308 000,00	1 390 200,00	1 390 200,00
	RECETTES (2)	4 700 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	4 700 000,00	4 710 000,00	4 710 000,00
28031	Amor. des frais d'études	5 210,00	5 210,00	5 210,00
28033	Amort. des Frais d'insertion	130,00	150,00	150,00
280442	subv.équip.nature/Batim.&insta	16 900,00	16 900,00	16 900,00
28051	Conc&droit simil, brevets licj	133 300,00	142 400,00	142 400,00
281311	Bâtiments administratifs	128 200,00	196 700,00	196 700,00
281312	Centre d'incendie & de secours	914 100,00	923 400,00	923 400,00
281531	Réseaux de transmission	390 420,00	390 500,00	390 500,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 552 430,00	1 469 000,00	1 469 000,00
281562	Mat.no mobil incendie&secours	604 710,00	613 000,00	613 000,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	432 700,00	401 972,00	401 972,00
281571	Ateliers	22 350,00	22 200,00	22 200,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	3 000,00	6 768,00	6 768,00
28158	Autres	64 100,00	66 200,00	66 200,00
2817312	Centre d'incendie & de secours	263 950,00	270 100,00	270 100,00
28181	Inst. Gén., agen. & amén. Div.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	13 300,00	13 300,00	13 300,00
28183	Matériel informatique	98 700,00	120 300,00	120 300,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	55 000,00	49 400,00	49 400,00
28188	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	B 8

Chap/Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	0,00	2 587 000,00	2 587 000,00
21561	<i>Mat. d'incendie & de secours</i>	0,00	2 438 000,00	2 438 000,00
21568	<i>Aut. Mat. d'incendie & de sec.</i>	0,00	149 000,00	149 000,00
041	RECETTES (2)	0,00	2 587 000,00	2 587 000,00
238	<i>Av&acpte versés/com. Imo corpo</i>	0,00	2 587 000,00	2 587 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		3 068 643,92 I	3 068 643,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		814 000,00	814 000,00
1641	Emprunts en euros	814 000,00	814 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 254 643,92	2 254 643,92
13912	Reprises Régions	1 760,00	1 760,00
13913	DEPARTEMENT	354 250,00	354 250,00
13914	Communes	13 510,00	13 510,00
13931	Fonds aide à investissmt SDIS	99 400,00	99 400,00
198	Neutralisation des Amortis.	1 390 200,00	1 390 200,00
103	Plan de Relance FCTVA	365 000,00	365 000,00
020	Dépenses imprévues	30 523,92	30 523,92

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 068 643,92	1 998 306,08	0,00	5 066 950,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	B9.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		5 368 043,37	III 5 368 043,37
Ressources propres externes de l'année (a)		625 000,00	625 000,00
10222	F.C.T.V.A.	625 000,00	625 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 743 043,37	4 743 043,37
28031	Amor. des frais d'études	5 210,00	5 210,00
28033	Amort. des Frais d'insertion	150,00	150,00
280442	subv.équip.nature/Batim.&insta	16 900,00	16 900,00
28051	Conc&droit simil, brevets lic	142 400,00	142 400,00
281311	Bâtiments administratifs	196 700,00	196 700,00
281312	Centre d'incendie & de secours	923 400,00	923 400,00
281531	Réseaux de transmission	390 500,00	390 500,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 469 000,00	1 469 000,00
281562	Mat.no mobil incendie&secours	613 000,00	613 000,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	401 972,00	401 972,00
281571	Ateliers	22 200,00	22 200,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	6 768,00	6 768,00
28158	Autres	66 200,00	66 200,00
2817312	Centre d'incendie & de secours	270 100,00	270 100,00
28181	Inst. Gén., agen. & amén. Div.	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	13 300,00	13 300,00
28183	Matériel informatique	120 300,00	120 300,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	49 400,00	49 400,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00
024	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	33 043,37	33 043,37

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution R001 (3)(4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Recettes	5 368 043,37	0,00	3 211 756,63	0,00	8 579 800,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	5 066 950,00
Ressources propres disponibles (IV)	8 579 800,00
Solde (V = IV - II) (5)	+ 3 512 850,00

- (1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(5) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES OBLIGATOIRES
PRÉVUES PAR L'INSTRUCTION COMPTABLE
M 61

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 926 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					21 926 000,00									
SDIS 2003/1	CREDIT AGRICOLE	31/12/2003	29/12/2003	30/04/2004	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,31 %	4,31	4,38	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2006-002/1	SFIL CAFFIL	29/12/2006	29/12/2006	01/05/2007	8 000 000,00	V	(Euribor 03 M- Floor -0.0395 sur Euribor 03 M) + 0.0395	3,76	3,87	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2006-002/2	DEXIA CL	15/10/2007	15/10/2007	01/11/2008	1 600 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.0495)-Floor -0.0495 sur TAM(Postfixé)	4,25	4,32	EUR	A	P	O	A-1
SDIS 2007-003 T1	CAISSE DEPARAGNE	25/12/2007	25/12/2007	25/12/2008	3 800 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51	4,51	EUR	A	C	O	A-1
SDIS 2008-002	CAISSE DEPARAGNE	25/10/2000	25/10/2008	25/01/2009	1 738 000,00	F	Taux fixe à 4,77 %	4,77	4,86	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2008-003	CAISSE DEPARAGNE	05/11/2008	15/11/2008	25/02/2009	316 000,00	F	Taux fixe à 4,84 %	4,84	4,93	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2010-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	15/12/2010	15/04/2011	776 000,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,55	3,60	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-001	CREDIT AGRICOLE	02/12/2010	25/02/2011	25/05/2011	930 000,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,55	3,60	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-002	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	23/12/2011	25/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 5,2 %	5,20	5,30	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2011-003	CREDIT AGRICOLE	13/12/2011	23/12/2011	20/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 4,99 %	4,99	5,08	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2012-003	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE- COMTE	26/11/2012	20/12/2012	20/02/2013	190 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,10	4,10	EUR	A	P	O	A-1
SDIS 2013-001	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2013	25/10/2013	25/02/2014	250 000,00	V	Euribor 03 M + 1,47	1,69	1,72	EUR	T	P	O	A-1
SDIS 2013-002	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	03/12/2013	03/12/2013	01/11/2014	426 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1,68	1,91	1,95	EUR	T	C	O	A-1

SDIS 2015-001	SFIL CAFFIL	13/10/2015	29/08/2016	01/09/2017	700 000,00	V	(Euribor 12 M+ 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12 M	0,85	0,86	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					21 926 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau des taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuités de l'exercice			ICONE de l'exercice	
							Index (13)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus cas échéant (16)	Capital		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		6 086 595,42		15 338 621,53							813 426,54	424 765,94	-21 185,30	26 411,09
1641 Emprunts en euros (total)		6 086 595,42		15 338 621,53							813 426,54	424 765,94	-21 185,30	26 411,09
SDIS 2003/1	N		A-1	220 008,98	1,08	F	Taux fixe à 4,31 %	4,38			175 059,75	6 678,28		322,89
SDIS 2006-002/1	O	6 086 595,42	A-1	6 086 595,42	19,08	F	Taux fixe à 1,94 %	1,98			220 165,27	118 107,11	-21 185,30	0,00
SDIS 2006-002/2	N		A-1	1 252 862,29	19,83	V	(TAM(Positifé) + 0,0495)-Floor - 0,0495 sur TAM(Positifé)	0,00			42 561,91	0,00		0,00
SDIS 2007-003 T1	N		A-1	2 533 333,30	19,98	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51			128 666,67	114 253,33		1 507,51
SDIS 2008-002	N		A-1	1 444 091,77	20,82	F	Taux fixe à 4,77 %	4,86			41 065,24	68 155,52		12 083,39
SDIS 2008-003	N		A-1	38 866,24	0,9	F	Taux fixe à 4,84 %	4,93			38 866,24	1 182,77		
SDIS 2010-001	N		A-1	665 215,25	23,04	F	Taux fixe à 3,55 %	3,60			18 777,96	23 367,00		4 780,94
SDIS 2011-001	N		A-1	797 229,80	23,15	F	Taux fixe à 3,55 %	3,60			22 504,50	28 004,26		2 873,88
SDIS 2011-002	N		A-1	517 365,43	19,98	F	Taux fixe à 5,2 %	5,30			16 438,17	26 585,91		361,78
SDIS 2011-003	N		A-1	515 298,00	19,97	F	Taux fixe à 4,99 %	5,08			16 732,71	25 403,48		691,07
SDIS 2012-003	N		A-1	100 204,68	4,14	F	Taux fixe à 2,2 %	2,20			19 176,32	2 204,50		1 595,00
SDIS 2013-001	N		A-1	155 019,18	5,9	V	Taux fixe à 2,2 %	1,16			24 761,50	1 702,47		157,93
SDIS 2013-002	N		A-1	333 700,00	11,58	V	Euribor 03 M + 1,47	1,22			28 400,00	3 959,35		641,52
SDIS 2015-001	N		A-1	678 830,19	18,67	V	(Euribor 12 M + 0,75) Floor 0 sur Euribor 12 M	0,76			22 228,30	5 161,94		1 655,18
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)															
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
TOTAL (A)															
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)															
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)															
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)															
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)															
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)															
TOTAL GENERAL															

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	15 338 622 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles	
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)			6 086 595,42									0,00	0,00
Swap MX 751 72V			6 086 595,42	01/02/2037	CREDIT MUTUEL ARZEA	Swap	Taux	6 086 595,42	01/02/2013	02/02/2037	T	0,00	
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total			6 086 595,42					6 086 595,42				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (esp. floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (6)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Swap MX 761 72V	SDIS 2006-002/1	Taux fixe à 1,94 %	1,98	TAG 03 M (Postfixé)	-0,36	657 563,53	657 563,53	A-1	A-1
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						657 563,53	657 563,53		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES

IV
A2

METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €

Procédure d'amortissement
(linéaire, dégressif, variable)

Catégorie de biens amortis

Voir liste ci-jointe

Durée (en années)

Délibération du

06/07/2017

ANNEXE FINANCIÈRE À LA DÉLIBÉRATION 2017-33

du 6 juillet 2017

DURÉES DES AMORTISSEMENTS DES BIENS ET DES REPRISES DES SUBVENTIONS PERCUES

Principes :

Cette délibération annule et remplace les délibérations n° 2013-29 et 33 et devient la référence en la matière.

S'agissant de biens renouvelables amortissables à 5 ans et moins, en dehors des matériels de transport, ils sont sortis automatiquement de l'inventaire au terme de leur amortissement.

(1) Les amortissements réalisés sur les bâtiments font l'objet d'une neutralisation comme le prévoit l'instruction M61, diminuée du montant de la reprise des subventions perçues au titre de la construction.

Catégories de biens selon la norme M61	Compte budgétaire d'acquisition	Matériel	Durées possibles des amortissements (M61)	Durées des amortissements retenues par la délibération 2013-29 et 33	Durées des amortissements retenues par la délibération 2017-33
CONSTRUCTIONS (1)					
Bâtiment administratif	21311	Bâtiment administratif (Direction, Codis, école)	30/50 ans	30 ans	30 ans
Centre de secours pleine propriété SDIS	21312	CIS pleine propriété	30/50 ans	30 ans	30 ans
Centre de secours mis à disposition	217312	CIS mis à disposition	30/50 ans	30 ans	30 ans
Construction sur sol d'autrui	214	CIS construits sur sol d'autrui	30/50 ans	30 ans	30 ans
AGENCEMENTS DE BATIMENTS ET DE TERRAINS (1)					
Bâtiment administratif	21311	Bâtiment administratif (Direction, Codis, école)	15/30 ans	15 ans	15 ans
Centre de secours pleine propriété SDIS	21312	CIS pleine propriété	15/30 ans	15 ans	15 ans
Centre de secours mis à disposition	217312	CIS mis à disposition	15/30 ans	15 ans	15 ans
Construction sur sol d'autrui	214	CIS construits sur sol d'autrui	15/30 ans	15 ans	15 ans
Agencement et aménagement de terrain	212....	Agencements et aménagement de terrain	15/30 ans	15 ans	15 ans
MATERIEL INFORMATIQUE					
Logiciels	205	Logiciel informatique	1/5 ans	5 ans	5 ans
Matériels informatique	2183	Ordinateur fixe complet (U.C + écran + clavier + souris)	2/5 ans	4 ans	4 ans
Matériels informatique	2183	Ordinateur portable	2/5 ans	3 ans	3 ans
Matériels informatique	2183	Tablette numérique et autres équipements nomades	2/5 ans	3 ans	3 ans
Matériels informatique	2183	Ecran, imprimante, serveur, streamer, lecteur CD ROM, matériels réseaux...	2/5 ans	5 ans	5 ans
Matériels informatique	2183	Autres matériels informatiques	2/5 ans	5 ans	5 ans
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU					
Mobiliers de bureau	2184	Mobilier de salle de réunion, mobilier et matériel de bureau	5/10 ans	5 ans	5 ans
Mobiliers de bureau	2184	Matériel de bureautique, matériel de reproduction	5/10 ans	5 ans	5 ans
Mobiliers de bureau	2184	Autres mobiliers et matériels de bureau	5/10 ans	5 ans	5 ans
AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES					
Autres matériels et outillages techniques	2158	Matériel audio visuel ou de communication	5/10 ans	5 ans	5 ans
Autres matériels et outillages techniques	2158	Matériel sportif	5/10 ans	5 ans	5 ans
Autres matériels et outillages techniques	2158	Mobilier de rangements et matériel d'entretien	5/10 ans	5 ans	5 ans
Autres matériels et outillages techniques	2158	Armoires vestiaires des sapeurs pompiers	5/10 ans	5 ans	5 ans
Autres matériels et outillages techniques	2158	Autres matériels et outillages pédagogiques	5/10 ans	5 ans	5 ans
Autres matériels et outillages techniques	2158	Matériel pour chambres de gardes et lieux de vie	5/10 ans	5 ans	5 ans
MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS					
Matériel roulant					
Véhicules de secours	21561	Barges	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Camion Citerne Feux de forêt (C.C.F.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Camion Citerne Grande Capacité (C.C.G.C.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Camion Citerne Rural (C.C.R.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule ou Cellules spécialisées poids lourd	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Echelles (E.P.S.A., E.P.A., E.P.A.S.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Fourgon Pompe Tonne (F.P.T., F.P.T.S.R., F.P.T.S.R.L., F.P.T.L., P.S.,)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Fourgon Pompe Tonne Hors Route (F.P.T.H.R.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule 1ère intervention poids lourd (V.P.I. PL)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule 1ère intervention léger (V.P.I. VL)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule Secours Routier poids lourd (V.S.R. PL)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule Secours Routier léger (V.S.R. VL)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	VL Citadines	5/15 ans	8 ans	10 ans
Véhicules de secours	21561	VL (Fourgonnette, V.L.R., V.M.L.)	5/15 ans	12 ans	13 ans
Véhicules de secours	21561	VL Tous terrains (V.L.H.R.)	5/15 ans	15 ans	15 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule Secours Asphyxiés et victime (VSAB, VSAV)	5/20 ans	13 ans	12 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule Tous Usages (V.T.U.)	5/15 ans	15 ans	15 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule utilitaire CCF léger	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Véhicule utilitaire spécialisé (V.P.C.E., V.A.T., V.C.H.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Moto Pompe Remorquable immatriculée (M.P.R.)	5/20 ans	20 ans	20 ans
Véhicules de secours	21561	Transformation V.S.A.V. en autres véhicules de secours	-	-	3 ans
Véhicules de secours	21561	Grosse réparation sur biens totalement amortis	2 ans	2 ans	2 ans

ANNEXE FINANCIÈRE À LA DÉLIBÉRATION 2017-33

du 6 juillet 2017

Catégories de biens selon la norme M61	Compte budgétaire d'acquisition	Matériel	Durées possibles des amortissements (M61)	Durées des amortissements retenues par la délibération 2013-29 et 33	Durées des amortissements retenues par la délibération 2017-33
		Matériel de secours			
Matériels de secours	21568	Embarcation motorisée de reconnaissance ou de sauvetage	5/20 ans	15 ans	15 ans
Matériels de secours	21568	Autre embarcation	5/20 ans	20 ans	20 ans
Matériels de secours	21568	Remorque incendie	5/20 ans	20 ans	20 ans
Matériels de secours	21568	Autres remorques	5/20 ans	20 ans	20 ans
Matériels de secours	21568	Matériel et bouteilles Gaz comprimé	3/10 ans	7 ans	7 ans
Matériels de secours	21568	Matériel médical (D.S.A., aspirateur mucosités...)	3/10 ans	3 ans	3 ans
Matériels de secours	21568	Autres matériels incendie et de secours	3/10 ans	5 ans	5 ans
Matériels de secours	21568	Matériel spécialisé (plongée, déblaiement...)	3/10 ans	5 ans	5 ans
Matériels de secours	21568	Gros matériels de ventilation et production de mousse	3/10 ans	10 ans	10 ans
Matériels de secours	21568	Matériel de transmission	5/10 ans	5 ans	5 ans
		EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE			
Habillement	21562	Casque	3/10 ans	8 ans	8 ans
Habillement	21562	Veste textile	3/10 ans	10 ans	10 ans
Habillement	21562	Pantalon textile	3/10 ans	10 ans	10 ans
Habillement	21562	Softshell	3/10 ans	5 ans	5 ans
Habillement	21562	Gants de feu	3/10 ans	1 an	1 an
Habillement	21562	Botte incendie	3/10 ans	10 ans	10 ans
Habillement	21562	Botte allégées	3/10 ans	5 ans	5 ans
Habillement	21562	Polo F2 manches courtes	3/10 ans	3 ans	3 ans
Habillement	21562	Polo F2 manches longues	3/10 ans	3 ans	3 ans
Habillement	21562	Veste polycoton	3/10 ans	4 ans	4 ans
Habillement	21562	Pantalon polycoton	3/10 ans	2 ans	2 ans
Habillement	21562	Veste de pluie	3/10 ans	8 ans	8 ans
Habillement	21562	Autres équipements de protection individuelle (F1, équipes spé, ...)	3/10 ans	3 ans	3 ans
Matériels d'atelier	21571	MATERIEL ET OUTILLAGE D'ATELIER	3/10 ans	5 ans	5 ans
Matériels de transport	2182	VEHICULE DE TRANSPORT DE PERSONNEL (V.T.P.)	5/15 ans	15 ans	15 ans
		FRAIS D'ETUDE			
Frais d'étude	2031	Etudes non suivies de réalisation	5 ans	5 ans	5 ans
		PUBLICITE ET INSERTION			
Publicité et insertion	2033	Publicité suivie de réalisation	Selon subdivision intéressée du compte d'immobilisation	5 ans	5 ans
Publicité et insertion	2033	Publicité non suivie de réalisation	5 ans	5 ans	5 ans
		REPRISE DES SUBVENTIONS RECUES ET TRANSFERABLES			
Fonds affectés à l'équipement	1331	Fonds d'Aide à l'Investissement	Durée d'amortissement du bien subventionné ou durée forfaitaire 5 ans	5 ans	5 ans
Subvention d'équipement reçue et transférable	1312	Subvention versée par la Région	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné
Subvention d'équipement reçue et transférable	1313	Subvention versée par le Département	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné
Subvention d'équipement reçue et transférable	1314	Subvention versée par les Communes	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné
Subvention d'équipement reçue et transférable	131...	Autres subventions reçues	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné	Durée d'amortissement du bien subventionné
Subvention versée	2041	SUBVENTION VERSEE AUX COMMUNES	maxi 5 ans	5 ans	5 ans

ANNEXE FINANCIÈRE À LA DÉLIBÉRATION 2017-33

du 6 juillet 2017

Catégories de biens selon la norme M61	Compte budgétaire d'acquisition	Matériel	Durées possibles des amortissements (M61)	Durées des amortissements retenues par la délibération 2013-29 et 33	Durées des amortissements retenues par la délibération 2017-33
		DISPOSITIONS PARTICULIERES			
Selon immobilisation	Selon immo.	BIENS DE FAIBLE VALEUR (< 500 € TTC) prix unitaire ou valeur du lot et sortie automatique de l'inventaire		1 an	1 an
Autres matériels	2158	MATERIEL MIS A DISPOSITION - POLITIQUE SAP/CPI Matériels pour le Secours A Personnes		1 an dans l'année de mise à disposition	1 an dans l'année de mise à disposition
Habillement	21562	Equipements de protection individuelle		1 an dans l'année de mise à disposition	1 an dans l'année de mise à disposition
Matériels de secours	21568	Matériels pour le Secours A Personnes		1 an dans l'année de mise à disposition	1 an dans l'année de mise à disposition
Véhicules	21561	Biens existants non totalement amortis		Amortissement résiduel en une seule fois dans l'année de mise à disposition	Amortissement résiduel en une seule fois dans l'année de mise à disposition
		RESEAU DE TRANSMISSION ANTARES			
Logiciels	205	ANTARES - Logiciels informatiques - A.P. clôturée fin 2014	1/5 ans	10 ans	10 ans
Logiciels	205	ANTARES - Logiciels informatiques acquisitions a/c 2015	1/5 ans	5 ans	5 ans
Transmission	21531	ANTARES - réseaux de transmissions - A.P. clôturée fin 2014	5/10 ans	10 ans	10 ans
Transmission	21531	ANTARES - réseaux de transmissions acquisitions a/c 2015	5/10 ans	5 ans	5 ans
Transmission	21532	ANTARES - réseaux d'alerte - A.P. clôturée fin 2014	5/10 ans	10 ans	10 ans
Transmission	21532	ANTARES - réseaux d'alerte acquisitions a/c 2015	5/10 ans	5 ans	5 ans
Matériel de secours	21568	ANTARES - matériels de transmission - A.P. clôturée fin 2014	5/10 ans	10 ans	10 ans
Matériel de secours	21568	ANTARES - matériels de transmission acquisitions a/c 2015	5/10 ans	5 ans	5 ans

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS		A3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		260 000,00	260 000,00	130 000,00	130 000,00
provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Autres provisions pour risques	0,00		260 000,00	260 000,00	130 000,00	130 000,00
Visites décennales des grandes échelles		14/03/2014	260 000,00	260 000,00	130 000,00	130 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
TOTAL PROVISIONS	0,00		260 000,00	260 000,00	130 000,00	130 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV

A4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5
---	-----------

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération : .../.../....		
	réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L.3241-1 et L.3312-7 du CGCT)

IV

ANNÉE 2018

B1

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			
		FONCTIONNEMENT			
6574	Subvention de fonctionnement		Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Saône et Loire	Association	31 000 €
6574	Subvention de fonctionnement		Amicale des personnels de la D.D.S.I.S.	Association	16 725 €
6574	Subvention de fonctionnement		Union Départementale des Sapeurs- Section Jeunes Sapeurs Pompiers	Association	24 000 €
6574	Subvention de fonctionnement		Œuvre des Pupilles des Orphelins de Sapeurs Pompiers	Association	2 900 €
6745	Subvention de fonctionnement	Subvention Exceptionnelle	Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Saône et Loire	Association	5 000 €
			TOTAL		79 625 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Crédits-bails mobiliers									
...									
Crédits-bails immobiliers									
...									
		Total							

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV

B3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total TTC prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES		B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
	8017 Subventions à verser en annuités						
...							
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
...							
	Au profit d'organismes privés						
...							
TOTAL							

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

IV

B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital I/1/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
	TOTAL						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME	B6

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP				Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	16 465 000,00	193 000,00	16 658 000,00	6 100 204,73	2 761 600,00	3 080 400,00	4 487 815,50	
201303 - Immo 2	6 015 000,00	-307 000,00	5 708 000,00	4 889 020,23	591 000,00	0,00	0,00	
201701 - Parc véhicules 3	5 550 000,00	500 000,00	6 050 000,00	1 211 184,50	1 921 000,00	1 850 000,00	1 067 815,50	
201801 - Immo 3	4 900 000,00	0,00	4 900 000,00	0,00	249 600,00	1 230 400,00	3 420 000,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV

B7

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAONE-ET-LOIRE

ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE (OU STAGIAIRE) AU 01/01/2018

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Directeur Départemental (colonel hors classe)	A	1	0	
Directeur Départemental Adjoint (colonel hors classe)	A	1	1	
Total emplois fonctionnels		2	1	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS				
SERVICES HORS SSSM				
Lieutenant-Colonel	A	7	7	
Commandant	A	8	6	
Capitaine	A	5	4	
Lieutenant hors classe	B	5	1	
Lieutenant de 1ère classe	B	35	31	
Lieutenant de 2ème classe	B	14	12	
Adjudant (Chef)	C	80	69	
Sergent (Chef)	C	95	106	
Caporal-chef	C	32	13	
Caporal	C	37	54	
Sapeur	C	2	2	
Total sapeurs-pompiers professionnels hors SSSM		320	305	
SSSM				
Médecin ou Pharmacien de Classe Exceptionnelle	A	1	1	
Médecin ou Pharmacien Hors Classe	A	1	0	
Médecin ou Pharmacien de Classe Normale	A	1	1	
Infirmier hors classe	A	1	1	
Infirmier de classe supérieure	A	1	1	
Infirmier de classe normale	A	0	0	
Total sapeurs-pompiers professionnels du SSSM		5	4	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Administrateur	A	1	0	
Attaché Hors Classe	A	1	1	
Directeur Territorial (en voie d'extinction)	A	2	2	
Attaché Territorial Principal	A	3	3	
Attaché Territorial - voir également tableau des contractuels	A	6	4	
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	4	5	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	
Rédacteur	B	4	2	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	25	19	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	8	8	
Adjoint Administratif	C	2	8	
Total administratifs		57	53	

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAONE-ET-LOIRE

ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE (OU STAGIAIRE) AU 01/01/2018

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur Général	A	0	0	
Ingénieur en Chef Hors Classe	A	0	0	
Ingénieur en Chef	A	0	0	
Ingénieur Hors Classe	A	0	0	
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur - voir également tableau des contractuels	A	8	6	
Technicien Principal 1ère classe	B	2	1	
Technicien Principal 2ème classe	B	2	3	
Technicien	B	1	2	
Agent de Maîtrise Principal	C	4	2	
Agent de Maîtrise	C	1	2	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	4	
Adjoint technique	C	2	1	
Total techniques	C	0	2	
		24	22	
TOTAL POSTES DE TITULAIRES RELEVANT DU SDIS				
		408	385	0

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAONE-ET-LOIRE

ETAT DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 01/01/2018

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS	DONT TEMPS NON COMPLET	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT
AGENT NON TITULAIRES (emplois pourvus)						
Ingénieur territorial - sur emploi permanent SDIS TC	A	3		MOYENS TECHNIQUES + PATRIMOINE + GTI	IB 458 IB 430 IB 430	Art. 3-3, 2° Loi 26/01/84
Attaché - sur emploi permanent SDIS	A	1		CHARGE DE PROJET ADM GENERALE	IB 379	Art. 3-3, 2° Loi 26/01/84
Emplois d'avenir		2		FORMATION SP	SMIC Horaire	Loi 2012-1189 DU 26/10/2012
TOTAL AGENTS NON TITULAIRES		6				

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE
LE SDIS**

IV

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		C3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées:

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière;
 - soit de la seule autonomie financière.
- Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
C3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SFA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

